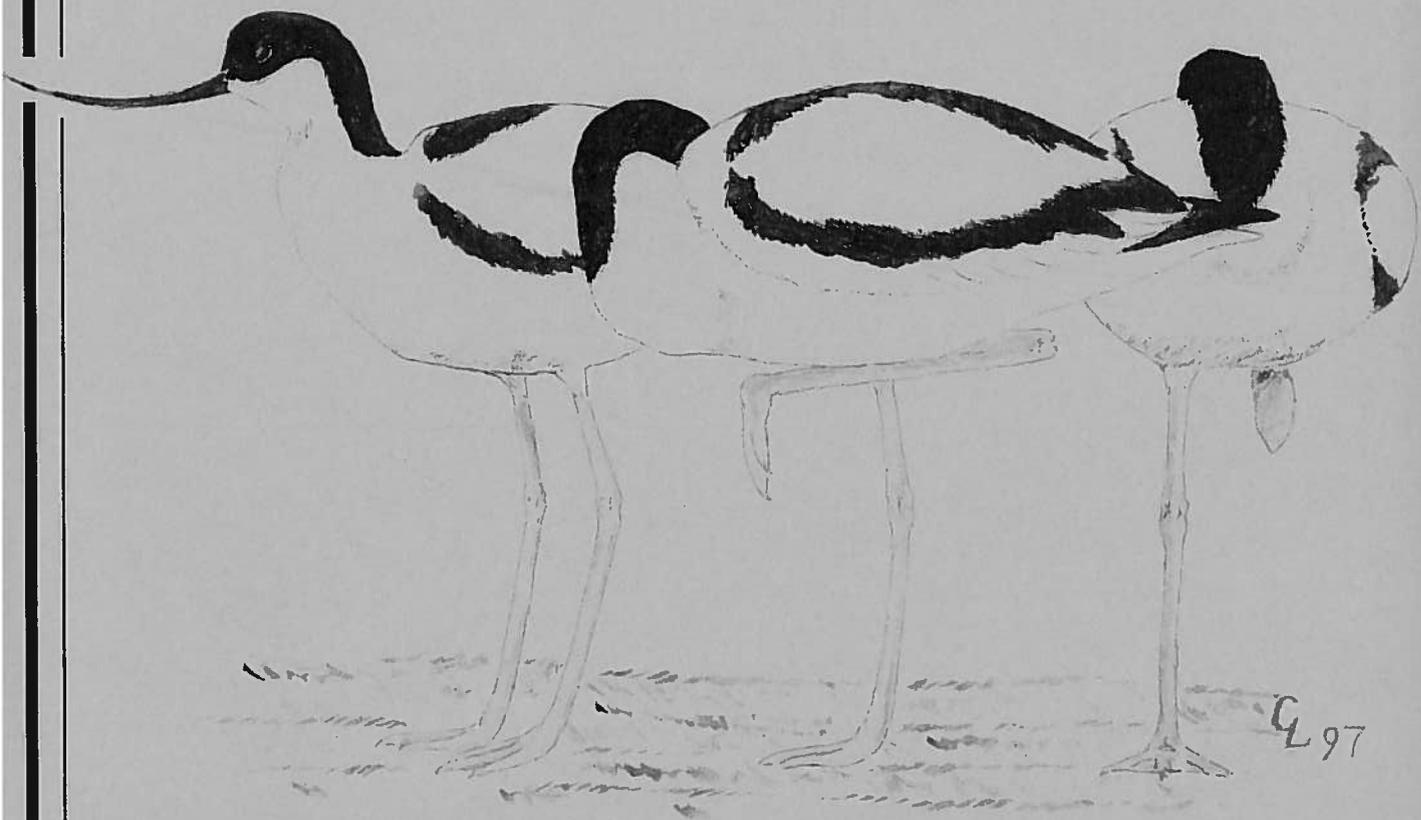


L'AVOCETTE

2002 - 26 (1) pages 1 à 36

ISSN 0181-0782

- Espèces remarquables nicheuses en Thiérache.
- Inondations du printemps 2001 en Picardie.
Suivi du stationnement et de la nidification des oiseaux d'eau sur 6 sites de la Picardie continentale.
- Le STOC-EPS en Picardie – Année 2001-.
- Une colonie de parturition d'au moins 280 Murins à Oreilles échanrées (*Myotis emarginatus*) dans le Sud-Amiénois (Somme).





Picardie Nature

L'AVOCETTE – 2002 – 26 (1)

SOMMAIRE

Pages 2 à 11 :

Espèces remarquables nicheuses en Thiérache.

Par J. LITOUX ¹

Pages 12 à 29 :

Inondations du printemps 2001 en Picardie
Suivi du stationnement et de la nidification des oiseaux d'eau sur 6 sites de la
Picardie continentale.

Par Didier Baverel

Pages 30 à 32 :

Le STOC-EPS en Picardie – Année 2001-

Par Xavier COMMECY

Pages 33 à 36 :

Une colonie de parturition d'au moins 280 Murins à Oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) dans le Sud-Amiénois (Somme).

Par Rémi FRANCOIS et Jean-Claude ROBERT.

L'AVOCETTE, publication naturaliste de Picardie Nature - 14 place Vogel - B.P.835 - 80000 AMIENS

Directeur de publication : Xavier COMMECY

Conception et mise en page : Guillaume PETIT RENAUD et Sébastien LEGRIS

Dessins : Cédric LOUVET (couverture)

Tirage : 180 exemplaires - **Prix d'un numéro :** 8 Euro.

Dépôt légal : Préfecture de la Somme - FR ISSN 0181 - 0782

Impression : CAT G. COUTHON – Amiens

Espèces remarquables nicheuses en Thiérache

Par J. LITOUX ¹

INTRODUCTION

En 1996, j'ai souhaité faire une synthèse des espèces nicheuses remarquables de la Thiérache de l'Aisne tant me semblaient conséquentes les connaissances des ornithologues locaux : P. BARBE, L. LARZILLIERE, S. LEDROIT, C. SCUOTTO, D. TRANCOIS et depuis 1995 mon auguste personne. C'est ce bilan sur la période s'étendant entre 1990 et 1999 qui est proposé ici, avec quelques compléments des années 2000 et 2001. Les espèces dites remarquables sont celles qui ont été déterminées en tant que telles lors du second inventaire ZNIEFF en Picardie.

Trois types de données sont présentées :

- nicheur possible : présence d'un oiseau en période favorable avec comportement de nicheur (chant...)
- nicheur probable : présence d'un couple d'oiseaux en période favorable avec comportement de nicheur (chant, parade...)
- nicheur certain : observation de transport de matériaux, d'un nid, de transport de nourriture, de jeunes non volants...

Ces données ont été recueillies sur les cartes I.G.N. 1/50000 de HIRSON (2808) ; Guise (2708) ; Rozoy-sur-Serre (2809) ; Vervins (2709). Cette région a été présentée dans LITOUX (2000) auquel on pourra se reporter.

L'ensemble des résultats de ces dix années de recherches est schématisé sur une carte au 1/310000 où sont représentés les principaux massifs forestiers et cours d'eau. Y sont indiqués tous les sites où a été mentionnée une espèce en tant que nicheuse certaine, probable ou possible pendant la période de référence. Un court texte commente ces données.

Je me suis permis une estimation pour chaque espèce en nombre de couples nicheurs potentiels en Thiérache et dans l'Aisne. Un * indique que cette estimation m'incombe et que j'en suis seul coupable !

Par contre, ** ou *** indiquent une estimation pour le département de l'Aisne ou pour la Picardie, avec comme références les ouvrages « Oiseaux nicheurs menacés de Picardie » (GAVORY Coord. 1995)** et « l'Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie 1983-1987 » (COMMECY et al. Coord. 1995)***. Ces deux ouvrages font parfois référence à des périodes différentes et n'avaient pas toutes les données actuelles en provenance de Thiérache, d'où certaines différences.

LISTE DES ESPECES

Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis*

Cette espèce d'origine orientale est en expansion vers l'Ouest de l'Europe (VANSTEEWEGEN C. 1998). Son observation n'en demeure pas moins rare en Thiérache, que ce soit au passage ou en tant que nicheur. Pendant longtemps, le seul site connu de nidification fut le bassin de décantation de Montcornet. Grâce à une prospection plus exhaustive, de nouveaux sites nous sont connus : les bassins de décantations de Marle et celui de Crécy-sur-Serre (seulement nicheur possible pour ce dernier). Trois sites donc dans une vallée pas franchement typique de la Thiérache : la vallée de la Serre pour les bassins de Marle et Crécy et le plateau picard au Sud Est de Montcornet.

Actuellement la situation est la suivante :

- Bassins de Montcornet : 4 à 6 couples (endroit calme depuis l'abandon de l'activité de la sucrerie)
- Bassins de Marle : 1 à 2 couples (fluctuant car la sucrerie est en activité... plus pour longtemps dit-on)
- Bassins de Crécy-sur-Serre : 1 couple possible... à confirmer.

Soit au total 5 à 9 couples pour la Thiérache, ce qui est certainement la population maximale en absence d'autres milieux favorables ; estimation pour le département de l'Aisne : 7 à 10 couples * et pour la Picardie (1995) : 7 à 9 couples **.

Héron cendré *Ardea cinerea*

Environ 70 couples nicheurs répartis sur 5 colonies dont 2 essentielles : celle de Burelles (34 nids en 1999) et celle de Lesquielles-Saint-Germain (11 nids en 1999 ; 37 en 2001) (C. Scuotto comm pers.). Effectif assez faible et pourtant les prairies et pâtures humides ne manquent pas et offrent des territoires de chasses importants à l'espèce. Est ce justement cette homogénéité du paysage bocager qui favorise la dispersion de la population, plutôt que le regroupement autour d'un site favorable mais rare ?

Estimations pour le département de l'Aisne : 180 couples * et dernier recensement pour la Picardie (2000) : 562 couples en 15 colonies (538 couples en 15 colonies en 1994) (COMMECY, 2001).

Cigogne noire *Ciconia nigra*

Espèce mythique pour certains d'entre nous, sa nidification reste espérée dans les années à venir si ce n'est déjà le cas. En effet, les observations de l'oiseau en période favorable se multiplient ces dernières années (5 données sur la même carte au 1/25000 de mai à août 1999 et 1 adulte le 12 juillet 2001 en forêt du Nouvion (C. Scuotto comm. pers.)). Les nidifications en Belgique et dans les Ardennes, régions limitrophes à la notre peuvent nous laisser optimistes, mais pour l'instant restons en à 1 c. nicheur possible en Thiérache et pour toute la région.

Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*

Cette espèce du littoral niche épisodiquement à l'intérieur des terres quand elle trouve des sites de substitution favorables, soit le plus fréquemment les bassins de décantation d'usine agroalimentaire. Elle niche effectivement aux bassins de décantations de Marle et de Crécy sur Serre soit 2 couples au total. L'effectif thiérachien peut être compris dans une fourchette allant de 1 à 3 couples*.

Estimations pour le département de l'Aisne : 5 à 10 couples * et pour la Picardie (1995) : 250 à 270 couples dont une dizaine à l'intérieur des terres **.

Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

Elle apprécie particulièrement les étangs forestiers des forêts d'Hirson et du Val Saint Pierre où l'on trouve 3 des 5 couples connus. Cette espèce est peu suivie, mais une estimation de 3 à 7 couples* semble convenable. Si cette population s'avère régulière, elle constituerait un noyau intéressant pour un oiseau passant souvent inaperçu lors de la nidification.

Pas d'estimation pour le département de l'Aisne, et pour la Picardie (1995) : 30 couples **.

Sarcelle d'été *Anas querquedula*

Espèce sensible parmi les anatidés, la Sarcelle d'été est peu connue en Thiérache en tant que nicheur. Bien entendu, sur les différents points d'eau, des observations printanières de mâles laissent espérer des nidifications futures. Hélas, ceci s'avère le plus souvent par trop optimiste. Seul un couple donné nicheur probable a été noté en 1999.

Estimation pour le département de l'Aisne : moins de 5 couples * et pour la Picardie (1995) : 50 couples **, 45 couples en Plaine Maritime Picarde en 1991 (MOURONVAL et TRIPLET 1991).

Canard souchet *Anas clypeata*

Espèce observée au passage sur les gravières de la vallée de la Sambre ou sur les différents bassins de décantation du sud de la Thiérache. Elle n'est nicheuse certaine que sur un seul site,

les bassins de Montcornet et probable sur ceux de Crécy sur Serre.

Estimations de 0 à 3 couples pour la Thiérache*, de 20 à 30 couples pour la Picardie **.

Canard chipeau *Anas strepera*

Espèce observée au passage de la même façon que le Canard souchet, elle est nicheuse possible sur les bassins de Montcornet.

Estimations : moins de 3 couples pour la Thiérache *, moins de 6 couples pour le département de l'Aisne* et d'une dizaine de couples pour la Picardie **.

Fullgule Morillon *Aythya fuligula*

Espèce d'origine orientale qui est en expansion vers l'Ouest de l'Europe. Elle est de plus en plus souvent notée en Thiérache, notamment sur les trois bassins de décantation (Crécy sur Serre, Marle et Montcornet) et sur l'étang de la Correrie (Braye en Thiérache). Elle est d'ailleurs nicheuse certaine sur les bassins de Marle et à l'étang de la Correrie et possible ou probable sur les 2 autres sites, soit 6 couples au total et un effectif devant se situer entre 4 et 8 couples*.

Estimations pour le département de l'Aisne : 15 à 25 couples * et pour la Picardie (1995) : 50 couples **.

Fuligule milouin *Aythya ferina*

Aucune preuve de nidification certaine chez cette espèce d'acquisition récente en Thiérache. Mais elle a été observée en période favorable sur 2 sites en 1999.

Estimations pour le département de l'Aisne : 20 à 30 couples * et pour la Picardie (1995) : 100 couples ***.

Bondrée apivore *Pernis apivorus*

Si elle est moins connue en Thiérache que la Buse variable, la Bondrée apivore, souvent ignorée, doit y avoir une des populations les plus importantes de Picardie voire du Nord de la France, le milieu bocager et les forêts ou bois importants offrant les terrains de chasse et de nidification à l'espèce. Moins de 20 couples (17) ont été localisés avec précision, mais il ne semble pas exagéré d'envisager une population thiérachienne avoisinant les 50 à 70 couples*, soit une part importante de la population picarde estimée à 130 à 175 couples *** dont 70 à 90 pour le département de l'Aisne ***.

Milan royal *Milvus milvus*

Espèce connue dans les années 80 (COMMECY, 1984) comme nicheuse localisée mais bien présente (voire plus fréquente que le Milan noir), elle est devenue quasi absente de la zone considérée depuis la fin des années 80 : 1 seul couple nicheur certain au sud d'Hirson en 1995, non retrouvé par la suite alors que P. BARBE en connaissait jusqu'à 7 couples au milieu

des années 80. La fermeture des décharges à ciel ouvert pour une population faible est parfois évoquée comme cause de cette disparition. Le site le plus proche connu se situe dans le département des Ardennes (décharge d'Etannières à 30 km de l'Aisne) où ses effectifs ont également fortement régressé (B MOINET *comm. pers.*). La donnée de 1995 est le seul indice de nidification pour toute la région picarde pour la décennie.

Milan Noir *Milvus migrans*

Espèce rencontrée en petit nombre dans les années 80 (COMMECY, 1984), elle n'est plus connue comme nicheuse certaine depuis une dizaine d'années (tout au plus 1 à 2 couples* possibles). Dans les Ardennes, les effectifs semblent avoir également baissé (B MOINET *comm. pers.*).

Estimations pour le département de l'Aisne de 0 à 3 couples * et pour la Picardie (1995) de 3 à 5 couples.

Busard cendré *Circus pygargus*

Espèce assez bien connue grâce aux efforts du groupe busard initié par P. Barbe au début des années 80 et relayé depuis par L. Larzillière, S. Ledroit, D. François, C. Scuotto et S. Brel. Depuis, 35 sites de nidifications certaines ont déjà été cités et il ne me semble pas irréaliste d'estimer à 30 - 40 couples l'effectif nicheur de la Thiérache cultivée. Chiffre réjouissant à l'échelle départementale, voir régionale, pour une espèce considérée comme quasi inexistante en 1970 en

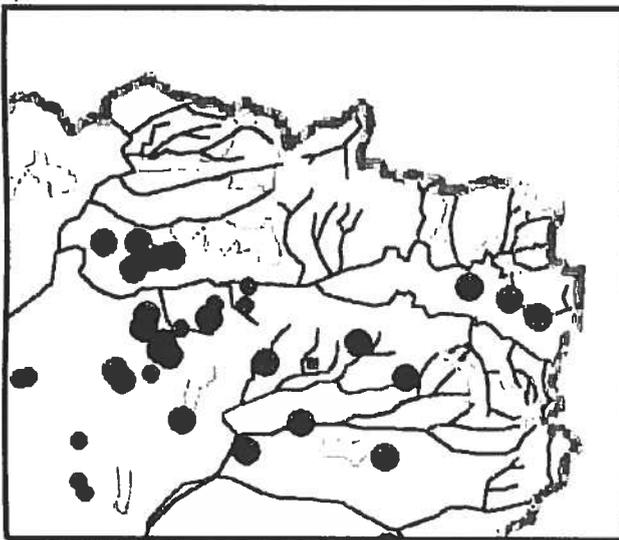


Fig.1 : Localisation des Busards cendrés nicheurs. Thiérache du sud ; il est cependant le signe de la disparition du bocage au sud de la vallée de l'Oise. La Thiérache était plus connue en Picardie pour sa population de Milans royaux que de Busards cendrés... signe des temps.

Estimations pour le département de l'Aisne : 40 à 70 couples * et pour la Picardie (1995) : 30 couples **.

Busard Saint Martin *Circus cyaneus*

Espèce peu rencontrée en tant que nicheuse dans les cultures, elle est de ce fait moins connue que le Busard cendré. Elle est citée essentiellement dans les friches et coupes forestières avec 1 à 5 couples trouvés chaque année (ces déboisements sont parfois radicaux et dévastateurs : en forêt de Marle, plus de 60% des couples sont en coupe).

15 à 20 couples peuvent être envisagés en Thiérache*.

Estimations pour le département de l'Aisne : 20 à 40 couples * et pour la Picardie (1995) : 40 couples **.

Busard des roseaux *Circus aeruginosus*

Espèce trouvant peu de milieu propice à sa nidification en Thiérache. De plus elle a été peu rencontrée comme nicheuse en cultures durant cette décennie (3 nidifications certaines : en 1992 et 1993 à Lislet - Montcornet et à Lesquielles-Saint-Germain - la salette en 1999).

Estimations pour la Thiérache : 1 à 4 couples *, pour le département de l'Aisne (1995) : 15 couples *** et pour la Picardie (1995) : 45 couples ***.

Autour des palombes *Accipiter gentilis*

Espèce présente dans tous les grands massifs forestiers d'un minimum de 700 ha. Sa densité reste faible, mais cela est logique vu sa place dans la chaîne alimentaire forestière. Elle semble aussi bien s'adapter aux forêts îlots en zone cultivée qu'en forêts en milieu bocager. Les effets de la protection et une meilleure prospection sont probablement la cause de l'augmentation récente des effectifs connus. Forte de ses 12 couples certains avec une estimation maximale de 20 couples*, la Thiérache abrite une population tout à fait intéressante pour la Picardie.

Estimations pour le département de l'Aisne : 35 à 45 couples * et pour la Picardie (1995) : 30 couples ***.

Faucon hobereau *Falco subbuteo*

Cette espèce, bien que présentant en Thiérache une population importante pour la Picardie, ne semble pas avoir des effectifs particulièrement importants (10 sites connus, 2 à 6 couples repérés chaque année). A noter cependant sa discrétion qui peut être la cause d'une sous estimation numérique. On la rencontre essentiellement au bord des étangs où elle doit être particulièrement recherchée.

Estimations de 20 à 30 couples* pour la Thiérache, de 20 à 40 couples pour le département de l'Aisne* et de 50 couples pour la Picardie (1995)***.



Fig.3 : Localisation des Faucons hobereaux nicheurs

Gelinotte des bois *Bonasa bonasia*

Les observations de L. Larzillière ont toutes été réalisées dans le massif forestier d'Hirson et de Saint Michel (3 sites, maximum de 3 couples nicheurs probables en 1995 et 1996, 1 à 2 les autres années). Pour autant il apparaît difficile de la qualifier de nicheuse certaine car aucune preuve n'a pu en être apportée; ce sont les seuls indices pour toute la région picarde.

Râle d'eau *Rallus aquaticus*

Absence d'observations suffisantes pour affirmer quoi que ce soit de tangible. Il n'en demeure pas moins que c'est une espèce qui semble encore bien présente dans toutes les vallées bocagères et humides (10 sites connus, en moyenne).

Pas d'estimations pour le département de l'Aisne, et pour la Thiérache. Pour la Picardie (1995), plusieurs centaines de couples estimés mais moins de 1000 couples nicheurs sont supposés ***.

Râle des genets *Crex crex*

Récente découverte de l'avifaune nicheuse possible de Thiérache, cette espèce citée il y a 25 ans par S. Ledroit sur les communes de Voulpaix (entre 1975 et 1980) et Sains Richaumont (même période) - mais ces sites sont devenus totalement impropres à l'installation de l'espèce - a été redécouverte récemment chanteuse en vallée de l'Oise par S. Ledroit et D. Trançois en 1998 sur la commune de Foigny et en 1999 par P. Barbe et S. Brel sur la commune de Malzy. Etant donné la raréfaction du Râle des genets, ces données sont importantes et appellent à une prospection accrue sur les vallées de Thiérache. A noter en périphérie de la zone considérée, en juin 2000 la présence de 3 chanteurs aux bassins de décantation d'Origny-Sainte-Benoite (C. SCUOTTO), de 2 chanteurs près d'une flaque au sud-est de Bohain (C. SCUOTTO) et 2 sites aux abords de Vaux-

Andigny où la présence de 2 chanteurs a été notée en 1998 et en 1999 (C. SCUOTTO, D. TRANCOIS et S. LEDROIT).

Estimations pour le département de l'Aisne : 10 à 20 couples ** et pour la Picardie (1995) : 25 à 30 couples **.

Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus*

Cette espèce a été remise à l'honneur ces dernières années par deux noctambules invétérés (S. Ledroit et D. Trançois) qui ont sillonné le sud de Sains Richaumont. Ils ont ainsi contacté une petite vingtaine de chanteurs que j'ai retrouvés en 2001 sur les "blancs", zones à betteraves semées tardivement cette année à cause de la météo d'où une plus grande facilité de prospection diurne. Il est intéressant de noter la densité assez élevée des effectifs sur un territoire somme toute assez restreint. Plus curieuse est son absence sur le secteur se situant entre le sud du Ton et le nord de la Serre pourtant bien parcouru lors des "campagnes Busards". L'absence de prospections nocturnes et de repasses en est-elle la cause ou est-ce la nature du sol qui intervient (affleurements datés du crétacé à craie marneuse, avec silex, moins sec, moins thermophile et moins crayeux que le crétacé à craie blanche du plateau picard au sud de Sains Richaumont) ?

Estimations de 15 à 30 couples pour la Thiérache*, 30 à 50 couples pour le département de l'Aisne * et 62 à 85 couples pour la Picardie (1995) **.

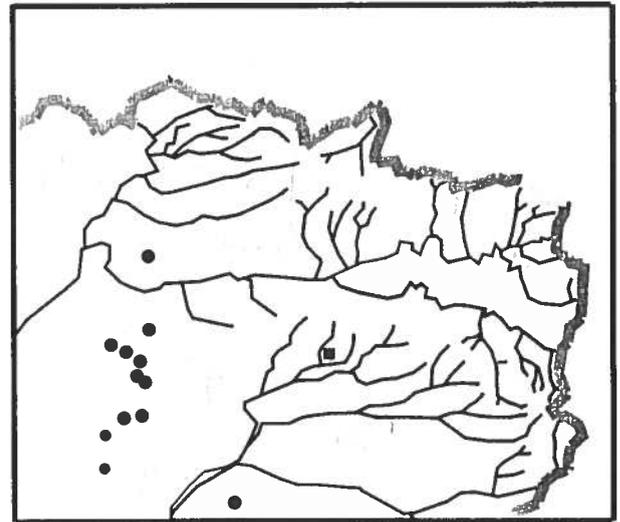


Fig.4 : Localisation des Oedicnèmes criards nicheurs

Marouette ponctuée *Porzana porzana*

Peu d'observations, peu de preuves de nidification, ne serait-ce que possible : Luzoir - la prairie de Watines en 1995, 1996 et 1997; Lislet - Montcornet : en 1996.

Estimations pour la Picardie (1995) : 20 à 30 couples, surtout en plaine maritime picarde **.

Vanneau huppé *Vanellus vanellus*

49 couples nicheurs dont 32 certains est un nombre auquel on ne se serait pas attendu il y a 5 ans. Il y a des noyaux de populations : bocage d'Esquehéries, périphérie de la forêt de la Haye d'Aubenton et bassins de décantation de Marle mais aussi une implantation dans les cultures de maïs qui se font de plus en plus fréquentes en Thiérache bocagère au détriment des pâtures (maïs fourrager pour l'ensilage même en vallée). Ainsi voit-on des couples de Vanneaux huppés s'adapter à ces cultures mais par contre la réussite des pontes semblent moins assurée. Paradoxe évolution d'une espèce absente au XIX^{ème} siècle, abondante pendant la première moitié du XX^{ème} siècle, en régression depuis et s'adaptant plus ou moins bien aux cultures de maïs... transgénique ?

Estimations de 50 à 70 couples pour la Thiérache*, 70 à 100 pour le département de l'Aisne * et de 250 pour la Picardie (1995) ***.



Fig.5 : Localisation des Vanneaux huppés nicheurs

Petit Gravelot *Charadrius dubius*

Espèce rencontrée lors des prospections sur les cours d'eau et sur les bassins de décantation, mais les effectifs nicheurs sont faibles. Les milieux les plus attractifs demeurent les bassins de décantation car les cours d'eau avec petites grèves se raréfient du fait de la politique de l'entretien des berges et de leur piétinement. Peu présentent une surface suffisante pour permettre une nidification réussie à l'abri des sabots du bétail.

Estimations de 8 à 12 couples pour la Thiérache*, de 20 à 30 pour le département de l'Aisne *** et de 76 à 93 pour la Picardie (1995) ***.

Bécassine des marais *Gallinago gallinago*

Une donnée de nicheur probable obtenue par L. Larzillière à Luzoir en 1994. Espèce toujours observée en hivernage et lors des migrations.

Estimations de 2 à 5 couples pour le département de l'Aisne ** et de 6 à 17 pour la Picardie (1995) **.

Bécasse des bois *Scolopax rusticola*

Peu de données (5 sites où l'espèce est nicheuse certaine et 1 avec nidification possible), pour une espèce probablement plus importante en effectif et ce d'autant plus que les milieux favorables ne manquent pas : forêts avec clairières, bois en zones bocagères...

Estimations de 20 à 30 couples pour la Thiérache*, de plus de 30 pour le département de l'Aisne *** et de plus de 50 pour la Picardie (1995) **.

Courlis cendré *Numenius arquata*

Une apparition récente de cette espèce, dont la nidification certaine ne fut prouvée qu'en 1998 par S. LEDROIT et D. TRANCOIS (un couple et un jeune). Elle était nicheuse probable en ce lieu depuis 1995 et sera de nouveau observée en 1999 et les années suivantes. La population nicheuse la plus proche est située en vallée de l'Oise à 50 km en aval, forte d'une quinzaine de couples.

Estimations de 1 à 3 couples pour la Thiérache*, de 12 à 17 pour le département de l'Aisne ** et pour la Picardie (1995) **.

Chevalier guignette *Tringa hypoleucos*

Aucun cas de nicheur certain au cours de ces 10 dernières années alors qu'il y avait eu un cas dans les années 80 (DUPUICH, 1983). L'espèce est bien présente en migration sur les grands cours d'eau thiérachiens. Une prospection ciblée serait judicieuse mais les preuves de nidification pour cet oiseau sont toujours délicates à amener.

Chouette chevêche *Athene noctua*

La Thiérache est un bastion de cette espèce en Picardie (139 couples différents ont été repérés en 10 ans) et ce pour plusieurs raisons dont les plus évidentes sont :

- un bocage encore présent
- des vergers hautes tiges

mais auxquelles il faut ajouter des paysages mixtes cultures, vergers, pâtures que notre chouette semble particulièrement apprécier. A noter également dans les paysages de cultures, que des noyaux relictuels existent en périphérie des villages dans leurs ceintures vertes. Une prospection assidue ces dernières années laisse apparaître des effectifs importants avoisinant sur la Thiérache les 300 à 400 couples*. L'espèce est semble-t-il en régression. S. LEDROIT fait souvent référence à son enfance où l'oiseau était dans certains endroits aisément observable de jour et à la disparition considérable ces 30 dernières années de vergers et de tout le bocage au Sud de l'Oise, entre la vallée au Nord et la route Guise-Marle au sud.

J'ai par ailleurs le sentiment que la Chouette chevêche n'apprécie guère les milieux trop pentus, les lisières de bois (concurrence avec la Chouette hulotte ?) et le bocage dont les haies sont essentiellement composées de ligneux assez hauts fermant le milieu. Par contre, et c'est un comble, une pâture retournée mais dont les haies avec quelques arbres taillés en têtards subsistent et surtout avec les anciens piquets de clôture semble particulièrement appréciée.

Estimation de 300 à 500 couples* pour le département de l'Aisne.



Fig.6 : Localisation des Chouettes chevêches nicheuses

Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*

S. LEDROIT citait son existence dans les années 70 en vallée de l'Oise au bois de la Charmoise près de Proisy. Cette espèce semblait plus présente autrefois. Actuellement elle est connue en Picardie dans les dunes du Marquenterre (80), dans les forêts du sud de l'Oise et pour l'Aisne dans le camp de Sissonne, en vallée de la Souche et en forêt de Saint-Michel. Cette dernière accueille la seule population d'Engoulevent d'Europe en Thiérache avec 3 sites connus sur la commune de Watigny, principalement dans les jeunes coupes à blancs sur sols schisteux permettant peut être l'apparition d'une végétation plus favorable à l'oiseau. La proximité des Ardennes où l'espèce est encore bien installée explique également cette présence. Cette espèce a de ce fait une situation fragile puisque directement dépendante de la gestion forestière. Reste que c'est un oiseau crépusculaire qui a pu passer inaperçu en maints endroits et qu'une prospection dans les autres forêts et bois de Thiérache serait la bienvenue.

Estimations de 5 à 8 couples pour la Thiérache*, 15 à 20 pour le département de l'Aisne * et de moins de 50 pour la Picardie (1995) ***.

Martin pêcheur *Alcedo atthis*

Le peu de données recueillies (un maximum de 5 couples trouvés nicheurs certains en 1 année, 15 sites connus sur ces 10 ans) n'est pas révélateur de l'importance de la population de cet oiseau. C'est le cas typique de l'espèce que l'on trouve jolie mais qui ne fait pas l'objet d'un recensement précis sachant de surcroît que ces effectifs peuvent être très fluctuants selon la rigueur de l'hiver. Il trouve en Thiérache son milieu de prédilection : cours d'eau et petites rivières rapides avec talus.

Guépier d'Europe *Merops apiaster*

Voici une espèce que l'on ne s'attendait pas à trouver sous nos latitudes. Elle était connue dans le Laonnois et en Champagne crayeuse (camp de Sissonne) autres régions picardes occupées avec une cinquantaine de couples au mieux, le plateau picard semblait être un obstacle assez rebutant pour cet insectivore provenant des pays chauds. Et bien que nenni, ce lascar quelque peu déroutant a eu la témérité de traverser ce morne plateau pour atterrir à Agnicourt-et-Séchelles et y créer chaque année depuis 1997 une ou deux petites colonies pour au plus une dizaine de couples. Ceci en faisant preuve d'une grande adaptabilité dans le choix des sites de nids : berges d'une rivière à 40 cm au-dessus de l'eau, cour d'une ferme, carrière au milieu de cultures... Certes, tout ceci se déroule dans un contexte d'expansion vers le Nord depuis les années 70 de cette espèce méditerranéenne, mais plus que la latitude ce sont les milieux cités ci-dessus qui sont surprenants.

Estimations de 30 à 50 couples pour le département de l'Aisne * et pour la Picardie*.

Huppe fasciée *Upupa epops*

Cette espèce a une destinée inverse à celle du Guépier d'Europe. Autrefois relativement abondante dans le bocage thiérachien (au Nouvion-en-Thiérache, à Lemé, à Marly-Gaumont, Ohis, ... les autochtones la connaissaient bien), elle est en passe de disparaître de notre paysage. Ainsi en 1999, une seule donnée de P. BARBE, a concerné un individu observé en milieu favorable près d'Englancourt.

Dans l'Aisne, la chute de ses effectifs est générale. Ses derniers bastions sont le camp de Sissonne et la vallée de la Souche (4 à 5 couples au maximum). Certes l'espèce se trouve dans notre région en limite de répartition mais son déclin rapide depuis les années 60 demeure difficile à expliquer : changement de milieux, difficulté sur les sites d'hivernages...

Estimations de moins de 5 couples pour la Thiérache*, de moins de 10 couples pour le département de l'Aisne ** et pour la Picardie (1995) **.

Pic noir *Dryocopus martius*

L'atlas des oiseaux nicheur de Picardie (SUEUR in COMMECY, 1995) le donne nicheur probable sur les cartes de Hirson et Rozoy-sur-Serre en frontière avec les Ardennes. Pourtant à ce jour, un seul couple est donné nicheur certain et pas sur ces cartes. Cette espèce est cependant observée régulièrement depuis 2 ou 3 ans (5 sites différents connus) à la fin de l'hiver et semble s'être installée dans les forêts du Nouvion et de Saint-Michel. Il n'en demeure pas moins qu'elle reste peu fréquente malgré la présence de plusieurs massifs forestiers importants mais aux arbres relativement jeunes qui ne constituent donc pas le biotope idéal à cet oiseau.

Estimations de moins de 5 couples pour la Thiérache*.

Pic mar *Dendrocopos medius*

A priori l'exemple de l'espèce discrète et méconnue. Observé depuis plusieurs années en forêts d'Hirson et de Saint-Michel, il était supposé présent en forêt du Nouvion par DUPUICH en 1981 (COMMECY & MERCIER in COMMECY, 1995) et donné nicheur probable en 1997. Il est considéré également nicheur possible en forêts de la Haye d'Aubenton, du Regneval, du val Saint-Pierre, de Marfontaine et de Marle depuis 1997. Cette espèce semble donc présente dans tous les massifs forestiers de plus de 700 ha de Thiérache avec des densités assez importantes en forêts d'Hirson et de Saint-Michel (17 chanteurs contactés en 1999 par L. Larzillière) avec 28 sites différents de contacts. Il semble par contre absent, mais cela reste à vérifier, des bois de moindre importance particulièrement nombreux dans la zone étudiée.

Estimation de 50 à 100 couples pour la Thiérache*.

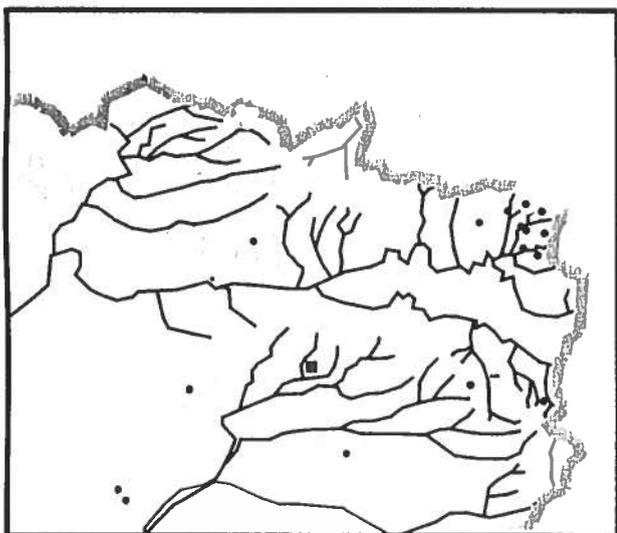


Fig.7 : Localisation des Pics mar nicheurs

Cincle plongeur *Cinclus cinclus*

Espèce connue en Thiérache depuis le début des années 70 (P. BARBE et L. LARZILLIERE

comm. pers.), elle a été longtemps considérée comme limitée à la forêt d'Hirson- Saint-Michel. Avec les années 80 et surtout 90 elle a été rencontrée également en dehors des massifs forestiers dans les vallées bocagères. A ce jour, elle est essentiellement présente sur l'Oise de la frontière belge à Etréaupont (9 couples) et sur le Ton des Ardennes à Etréaupont (8 couples). Un total de 23 couples est actuellement répertorié avec cette mention surprenante à Agnicourt-et-Séchelles, 20 km au sud des sites de nidification les plus proches dans la vallée de la Serre, frontière sud de la Thiérache avec le plateau picard (LITOUX 2000). La présence de cette espèce en Picardie représente sa limite occidentale de répartition. Symboles d'un paysage aquatique de qualité, ces sites de nidification devraient être suivis régulièrement.

Estimation 20 à 25 couples pour la Thiérache*, seule région de présence de l'espèce en Picardie.

Gorge bleu à miroir *Luscinia svecica*

Une espèce méconnue il y a 5 ans mais actuellement présente sur au moins 5 sites : les bassins de décantation de Montcornet, de Marle et de Crécy-sur-Serre, l'étang de Malzy en vallée de l'Oise et le long du canal de la Sambre à l'Oise. Cette espèce en expansion vers le nord de la France depuis le milieu de la fin des années 90 reste encore très localisée et comme toute progression brutale une chute des effectifs peut également être constatée dans les années à venir. Reste que pour l'instant, nous sommes en phase de progression et qu'elle doit être recherchée dans les sites favorables d'autant plus que contrairement à ce qui était observé jusqu'à maintenant l'espèce semble peu exigeante en matière de milieux de nidification.

Estimations de 10 à 15 couples pour la Thiérache* et de plusieurs centaines pour la Picardie (1995) ***.

Rouge queue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus*

Ne pas connaître le chant de cet oiseau et ignorer la période où il l'émet peut conduire à sous estimer considérablement ses effectifs. Chanteur surtout entre la mi-avril et la mi-mai, il peut ensuite se faire plus discret et passer inaperçu. Nul doute aussi que l'on puisse considérer nos données (62 couples recensés) comme étant de loin inférieures à la réalité, étant donné les nombreux sites favorables à la nidification de cette espèce que connaît la zone étudiée. La disparition des haies, vieux arbres, vergers et du bocage risque de lui être hautement préjudiciable d'où l'intérêt de bien cerner ses effectifs.

Estimation de 200 à 300 couples pour la Thiérache*.



Fig.8 : Localisation des Rouges queues à front blanc nicheurs

Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus*

Espèce rare et d'acquisition à priori récente en Thiérache, 2 cas connus de nicheurs probables en 1999. Moins de 10 couples pour la Thiérache.*

Tarier des prés *Saxicola rubetra*

Une espèce qui a connu un déclin important ces dernières années dans de nombreuses régions de France lié notamment à la disparition de ses milieux de prédilection que sont les prairies de fauche, les prairies humides, les coteaux calcaires vastes. En Thiérache, si ce dernier milieu est rare les 2 précédents l'étaient moins. Malheureusement ce n'est plus vraiment le cas maintenant où les pâtures sont occupées tôt en saison quand elles ne disparaissent pas tout simplement au profit de cultures de céréales. Pour autant, des milieux en vallée lui restent favorables et il est étonnant de ne pas l'y trouver. Moins de 10 couples repérés annuellement au cours de la dernière décennie.

Estimations de moins de 15 couples pour la Thiérache* et de quelques centaines de couples pour la Picardie (1995) ***.

Grive litorne *Turdus pilaris*

Espèce récemment apparue en Thiérache, le premier cas de nidification connu datant de 1978 en forêt d'Hirson (H. DUPUICH, 1987) et c'était aussi le premier cas en Picardie. Cette colonisation s'est faite à partir des populations belges et ardennaises. Depuis, il serait logique de croire que la Grive litorne est devenue une espèce répandue en Thiérache ; en l'état actuel de nos (faibles) connaissances, cela ne semble pas être le cas (4 - 5 couples trouvés nicheurs certains chaque année, pas plus de 7 sites sur ces dix années) . Aussi, de deux choses l'une :

- soit elle est effectivement faiblement implantée dans la région

- soit nous passons à côté... Ce qui est peu probable à l'échelle de toute la région.

Quoiqu'il en soit, son milieu de prédilection reste les peupleraies de vallée dont pourtant on ne peut pas souhaiter la prolifération.

Estimations de 20 à 30 couples pour la Thiérache*.

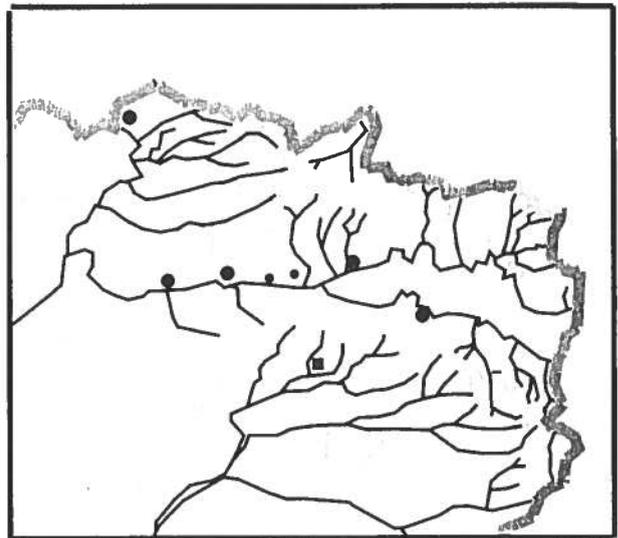


Fig.9 : Localisation des Grives litorne nicheuses

Hypolais ictérine *Hypolais icterina*

Pour l'axonais du sud que j'étais, voilà une espèce qui me semblait exotique puisque typique du Nord du département. Quelle surprise de n'avoir rencontré personnellement cet oiseau que trois fois en 5 années de terrain : l'un de passage, l'autre chanteur bien cantonné. Notons cependant deux points essentiels : c'est une espèce discrète au chant déroutant qui ne s'entend (il me semble) que pendant une période bien précise et restreinte; ne pas le repérer est aisé et seuls 10 sites de nidification ont été repérés, 4 à 5 par an. Les milieux favorables : bois avec de grands arbres, sont encore nombreux alors... Qui plus est, à remarquer son intérêt pour les coupes forestières avec des grands arbres clairsemés.

Estimations de moins de 20 couples pour la Thiérache* et de moins d'une centaine pour la Picardie (1995) ***.

Grimpereau des bois *Certhia familiaris*

Espèce connue en Picardie essentiellement des massifs forestiers de l'Oise, elle reste discrète en Thiérache (L. Larzillière) où elle semble se limiter aux milieux forestiers proches des Ardennes : forêts de Saint Michel, d'Hirson et de la Haye d'Aubenton ainsi que du bois d'Eparcy. N'oublions pas que c'est une espèce essentiellement montagnarde appréciant surtout les peuplements de résineux. Il est considéré comme peu commun dans la région des Ardennes (B. MOINET comm. pers.).

Estimations de moins de 15 couples pour la Thiérache* et de 25 couples au minimum pour la Picardie (1995) **.

Pie grièche écorcheur *Lanius collurio*

La Thiérache constitue le bastion picard de cette Pie grièche (130 sites connus, plus de 50 couples repérés chaque année). Cependant, la disparition du bocage et des pâtures ne peut qu'avoir une influence néfaste sur cette espèce. Pour autant, on peut envisager qu'elle est encore bien présente dans des bocages-ilots en milieu de culture comme le sont certaines vallées du sud de la Thiérache. La population assez bien portante dans le nord de la zone considérée et dans les Ardennes permet certainement de renouveler les populations des zones plus fragiles... mais combien de temps cela durera-t-il ? Oiseau prédateur, révélateur d'un biotope de qualité, cette espèce est à surveiller de près.

Estimations de 200 à 300 couples pour la Thiérache* de 300 à 450 couples pour le département de l'Aisne* autant pour la Picardie (1995) ***.



Fig.10 : Localisation des Pies grièches écorcheur nicheuses

Pie grièche grise *Lanius excubitor*

La Thiérache resterait l'un des derniers refuge de cette espèce en Picardie (23 sites connus, une quinzaine de couples repérés chaque année). Pas strictement inféodée au bocage, elle pouvait se satisfaire des cultures quand ces dernières n'étaient pas surchargées en pesticides, insecticides en tous genres et que la haie y avait encore par endroit droit de vie. La polyculture moderne faisant disparaître proies et sites de nidification, le bocage reste avec les milieux humides les seuls sites favorables. Mais eux aussi disparaissent... Il serait important de suivre cette espèce dont les effectifs ont pu encore se réduire ces deux dernières années (2000-2001).

Estimations de 23 couples (semble s'être réduit fortement) pour la Thiérache*, de 35 à 40 pour le

département de l'Aisne** et de plusieurs centaines pour la Picardie(1995) ***.



Fig.11 : Localisation des Pies grièches grises

Données anciennes :

Deux espèces connues auparavant n'ont pas été retrouvées nicheuses cette décennie (fide le grand-père de S.Ledroit) :

Hibou grand-Duc : *Bubo bubo* : un tué au début des années 60 en forêt du Nouvion.

Outarde canepetière *Tetrax tetrax* : présente au sud de Sains en Richaumont jusqu'en 1975 (observation de M.R. Maufort, agriculteur à la « Canepetière »).

BIBLIOGRAPHIE

- COMMECY X. (coord.), 1995. - Atlas des Oiseaux Nicheurs de Picardie (1983-1987)- Amiens, COP, Picardie-nature 234 p.
- COMMECY X., 1984 : Picardie *in* Estimation des effectifs de rapaces nicheurs diurnes et non rupestres en France. FIR-UNAO 1979-1982. Ministère de l'Environnement, DPN. P. 161 - 167.
- COMMECY X., 2001 : Recensement des Hérons arboricoles nicheurs de France en 2000. Région Picardie. L'AVOCETTE 25 (1-2) p. 3 - 5.
- DUPUICH H., 1983 : Note sur la nidification du Chevalier guignette *Tringa hypoleucos* dans l'Aisne. L'AVOCETTE 7 (1-2) p. 86-88.
- DUPUICH H., 1987 : La Grive litorne (*Turdus pilaris*) : expansion dans le Nord de l'Aisne (02) et évolution 1978-1984. L'AVOCETTE 11 (2) p. 63-69.
- FAUVEL B., (coord.), 1991 : Les oiseaux de Champagne Ardenne. COCA, 290 p.
- GAVORY L., (coord.), 1995 - Oiseaux nicheurs menacés de Picardie. DIREN Picardie, Conseil Régional, 60 p.

LITOUX J., 2000 : Le Cincle plongeur *Cinclus cinclus* en Picardie. L'AVOCETTE 24 - (1-2) p. 3-14.

MOURONVAL J.B. et TRIPLET P., 1991 : Oiseaux d'eau nicheurs en plaine maritime picarde. Association Picarde des Chasseurs de Gibier

d'Eau du Département de la Somme, Conseil Régional de Picardie. 217 p.

VANSTEEWEGEN C., 1998 : L'histoire des Oiseaux de France, Suisse et Belgique. L'évolution des populations, le statut des espèces. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel 336 p.

Jacques LITOUX¹
2 rue du Chemin vert
02260 SAINT – ALGIS

¹ de Picardie Nature et de l'association symbiose (association de protection de la faune, de la flore et des écosystèmes de l'Ardenne, de la Thiérache, de l'Avesnois, des Crêtes Pré-Ardennaises, de l'Argonne et de la Fagne, en France et en Belgique

INONDATIONS DU PRINTEMPS 2001 EN PICARDIE

SUIVI DU STATIONNEMENT ET DE LA NIDIFICATION DES OISEAUX D'EAU SUR 6 SITES DE LA PICARDIE CONTINENTALE.

Par D. BAVEREL

INTRODUCTION

La situation météorologique inhabituelle depuis juillet 2000 a entraîné des inondations exceptionnelles et catastrophiques dans la Somme, particulièrement sur la région d'Abbeville dès le début de l'année 2001.

Dans l'Aisne, la vallée de l'Oise, soumise à des inondations hivernales fréquentes, a vécu une crue constante mais celle-ci n'a pas atteint de niveaux records.

En revanche, partout en Picardie, les nappes ont atteint des niveaux particulièrement élevés voire historiques. Dans certains cas, ces nappes ont fini par affleurer, déborder et provoquer d'immenses plans d'eau au milieu des cultures. Ces nappes affleurantes à partir de décembre 2000 ne se sont résorbées que vers la mi-juin 2001 pour la majorité d'entre elles, exceptée celle de Besny-Loizy près de Laon, qui ne se résorbera qu'entour du 20 août et celle de Verpillières jamais vraiment résorbée.

Une des conséquences fut un afflux constant et régulier d'un nombre important d'espèces d'oiseaux.

L'intérêt ornithologique de ces inondations fut découvert vers la mi-mars. Grâce aux mentions dans le forum de discussion naturaliste « obspicardie », accessible par internet, la prospection de ces inondations fut encouragée et permit la répétition de passages sur plusieurs sites ainsi qu'un suivi constant.

Les plus grosses inondations dans les cultures se situaient dans un large secteur compris entre Origny Ste Benoite et Nizy le Comte dans le nord du département de l'Aisne, dans le Laonnois et près de Roye dans le département de la Somme. Si d'autres secteurs inondés existaient, ils ne purent être suivis régulièrement par les naturalistes. Au total ce sont 6 sites : 5 dans l'Aisne (Origny-Saint-Benoîte, Régnny, Chivres-en-Laonnois, Nizy-le-Comte, Besny-Loisy) et 1 dans la Somme (Verpillières) qui furent très intéressants pour l'avifaune. Ils seront étudiés plus précisément. Nos données porteront essentiellement sur les oiseaux

d'eau du fait de leur présence régulière sur les sites et de la possibilité qu'il leur a été offerte pour certains de se reproduire.

Dans un premier temps, nous analyserons les conditions climatiques qui furent le facteur déclenchant de ces inondations, puis les caractéristiques des sols et des nappes. Enfin nous détaillerons et commenterons sommairement la liste des espèces, avec quelques renseignements sur leur statut dans le département de l'Aisne et globalement sur une région que nous pourrions nommer la Picardie intérieure.

Les conditions climatiques de l'année 2000-2001 :

Le climat de la Picardie est caractérisé par les deux composantes suivantes :

1- une composante principale de type atlantique humide avec pour résultat :

- une pluviométrie annuelle moyenne de 700 mm pour 124 jours de pluie (normale 1961-90 à Saint Quentin (02)) et surtout une répartition homogène au cours de l'année (58 +/- 6 mm par mois)

- une température moyenne de 9,7°C (normale 1961-90 à Saint Quentin (02)) et une amplitude thermique entre l'été et l'hiver assez faible : 61 jours de gel en moyenne et 21 jours de températures maximales supérieures à 25°C.

2- un gradient Est-Ouest de continentalité lié directement à la distance à la mer et qui se traduit

- par une diminution de la pluviométrie annuelle d'ouest en est (Abbeville (80) : 731 mm en 125 jours ; Saint-Quentin (02) : 697 mm en 124 jours et Reims (51) à la bordure est de la région : 604 mm en 113 jours) tout en conservant une répartition homogène des pluies au cours de l'année.

- par un accroissement des amplitudes thermiques entre l'été et l'hiver : Abbeville (80) : 48 jours de gel en moyenne, 15 jours avec une température maximale supérieure à 25°C alors que pour Reims (51) on a respectivement 68 et 34 jours.

Les particularités climatiques de l'année 2000-2001 peuvent être analysées par rapport à ces

valeurs normales des principaux paramètres climatiques. La station de Mons en Chaussée (80) (réseau AGROCLIM-INRA), située à 17 km ouest de Saint-Quentin, est caractéristique d'une part du climat moyen en Picardie et d'autre part des plateaux agricoles qui ont connu les spectaculaires affleurements de nappes en 2000-2001.

L'année 2000-2001 (juillet 2000 à juin 2001) est essentiellement caractérisée par une augmentation de la fréquence des systèmes dépressionnaires, avec pour conséquences :

- un ennuagement plus important qui associé aux masses d'air océaniques a conduit à un hiver

2000-2001 exceptionnellement doux : de septembre à mars, les températures moyennes sont toujours restées supérieures à la normale, avec seulement 29 jours de gel (61 en moyenne) dont 6 jours inférieurs à -3°C et un minimum absolu qui n'est que de -4.5°C . (cf figure 1a) - une pluviométrie exceptionnelle pour 5 mois de l'année (Juillet, Octobre, Novembre 2000 et surtout Mars et Avril 2001) et un total de 615 mm pour la période d'octobre à avril : 170% de la normale pour la même période et 88% de la pluviométrie annuelle normale (cf figure 1b).

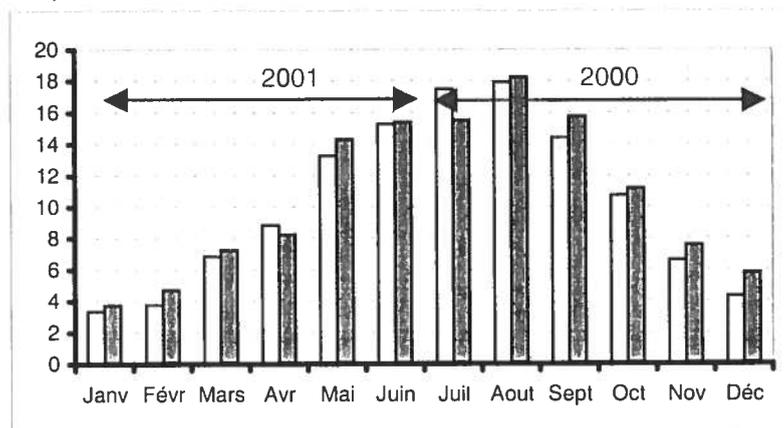


Figure 1a : Evolution des températures moyennes mensuelles pour la station de Mons en Chaussée. Les normales (1986-2001) sont en hachuré, les valeurs 2000-01 en trait plein.

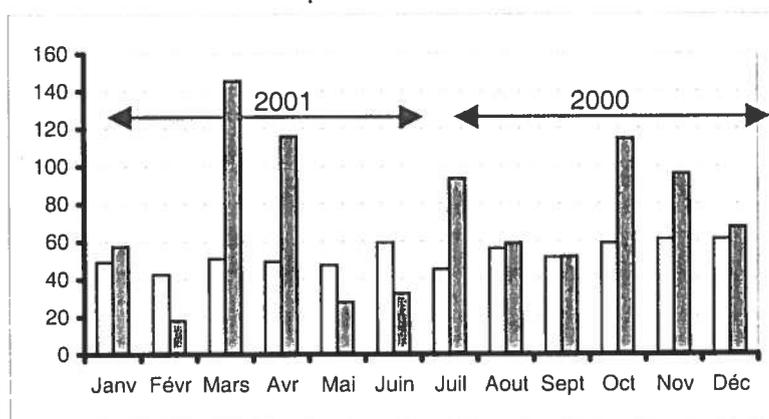


Figure 1b : Evolution des pluviométries mensuelles pour la station de Mons en Chaussée. Les normales (1986-2001) sont en hachuré, les valeurs 2000-01 en trait plein.

(Les normales de pluviométrie et de température des sites d'Abbeville, Saint-Quentin et Reims proviennent du CD ROM Le Climat de la France à partir de 30 ans d'observations (METEO France). Les données de la station de Mons en Chaussée (réseau AGROCLIM INRA) ont été mises à disposition gracieusement par l'INRA.).

Caractéristiques des sols et des nappes

Les plateaux agricoles des sites d'observation sont constitués d'un sous-sol à dominante crayeuse surmonté d'une couche de limons ou de loess plus ou moins épaisse. Dans ces conditions, la couche de craie reposant sur une couche imperméable argilo marneuse représente le principal aquifère de la région.

La nappe de craie est une nappe libre qui fluctue en fonction de la recharge de l'aquifère.

Cette recharge est assurée par le drainage des eaux de pluie. Les pluies d'automne et d'hiver,

alors que l'évapotranspiration des cultures est réduite, sont particulièrement efficaces. Cette nappe de craie joue un rôle très important dans le fonctionnement hydrologique de la région. Elle assure très largement le débit moyen des rivières locales au cours de l'hiver. En règle générale, les basses eaux de la nappe se situent en septembre alors que les hautes eaux se situent vers les mois

d'avril-mai. Le niveau supérieur de la nappe est caractérisée par une altitude ou cote piézométrique (par exemple dans le Santerre (altitude comprise entre 70 et 85 m), en septembre 2000, la nappe se situait à 50 mètres au-dessus du niveau de la mer). La zone de sous-sol comprise entre le niveau de la cote piézométrique et la surface du sol, dite zone de recouvrement de la nappe, correspond à une zone insaturée qui se chargera d'eau au cours de l'hiver. Lorsque la cote piézométrique de la nappe atteint l'altitude de la surface, il y a affleurement de la nappe.

Pour qu'il y ait un plan d'eau « durable », il faut qu'il y ait affleurement mais aussi des conditions topographiques favorables comme une dépression dans le plateau et un obstacle à l'écoulement (remblai...). En 2000, les pluies d'octobre et de novembre ont déjà provoqué une forte recharge de la nappe de craie, les pluies de mars-avril 2001 ont renforcé cette recharge à une période où les écoulements classiques de la nappe vers les rivières étaient limités par le niveau d'eau élevé de celles-ci. Les inondations de plateaux se sont alors produites dans les situations favorables décrites ci-dessus.

Un suivi dans le temps des hauteurs piézométriques de la nappe, une connaissance précise de l'altitude des plateaux agricoles et

l'identification des dépressions favorables à l'affleurement de nappes permettraient une prévision des "inondations" de plateau.

A la suite des tragiques inondations de la Somme au printemps 2001 et de la mission Lefrou, la situation et le fonctionnement de la nappe de craie des plateaux agricoles de la Somme (Santerre...) sont particulièrement bien décrits dans le document suivant :

« Premières analyses des composantes des écoulements souterrains du bassin de la Somme en période de crues » par V.MARDHEL, P.NEGREL & T.POINET (BRGM/RP51030-Juillet 2001). Ce document est disponible sur le site web de la documentation française (www.ladocfrancaise.gouv.fr).

Matériels et Méthodes

Sur chacun des sites, jumelles 10 X 40, 10 X 50 et longue-vues grossissement de 20 à 60 fois ont été utilisés.

Pour chaque site, les observateurs sont mentionnés dans l'ordre de passage, la première personne étant celle qui a découvert et signalé l'inondation.

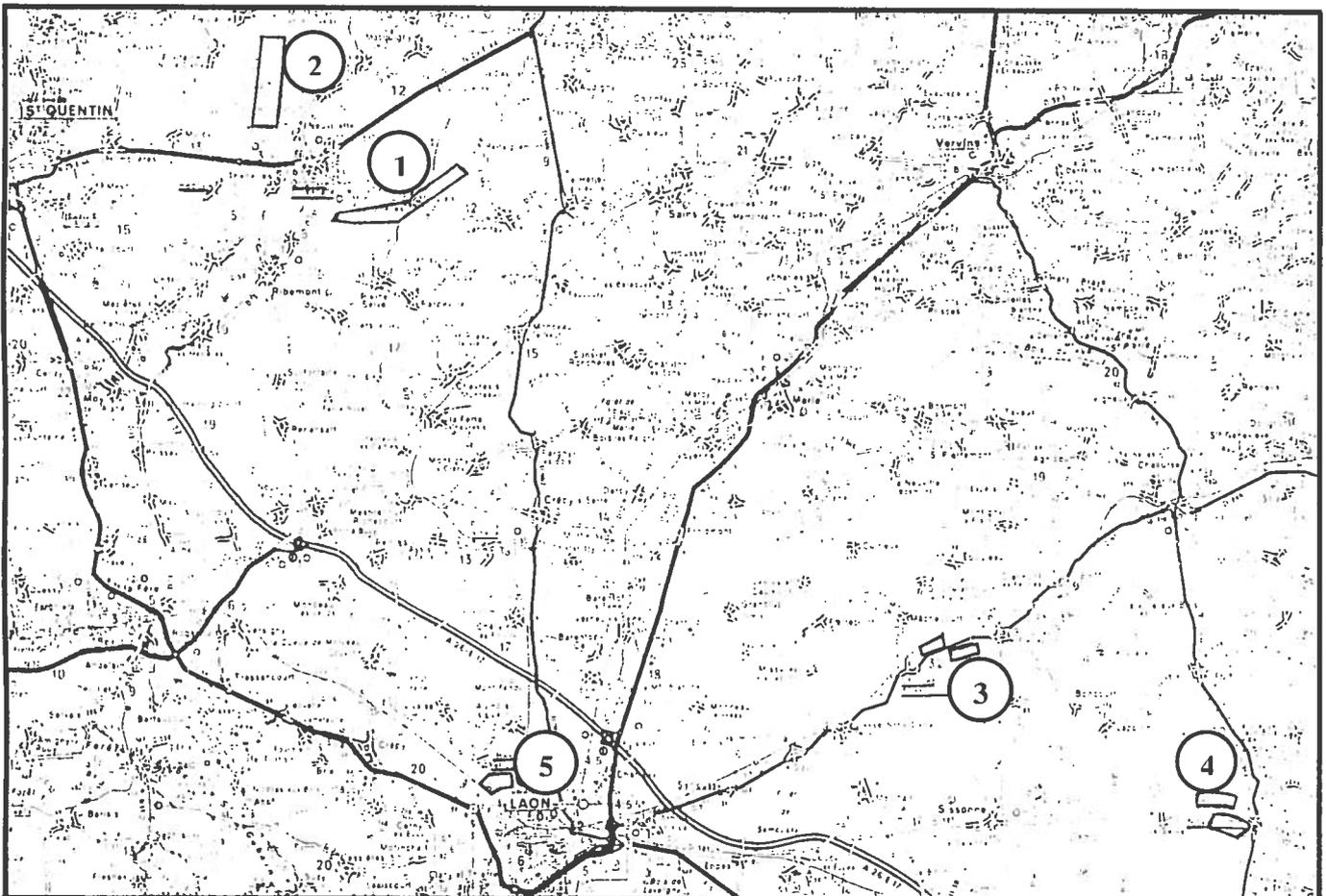
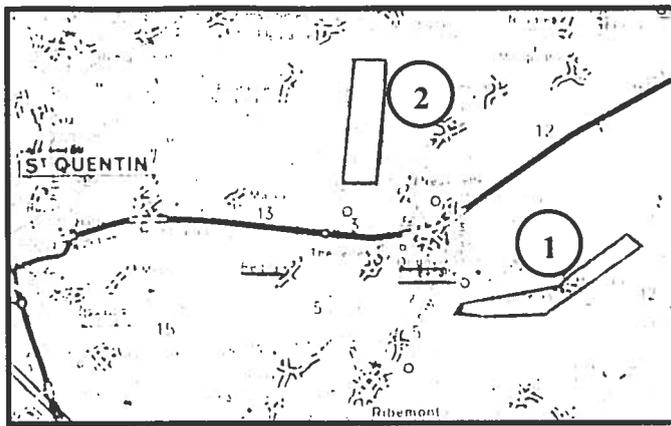


Fig. 2 : Carte de localisation des sites de l'Aisne

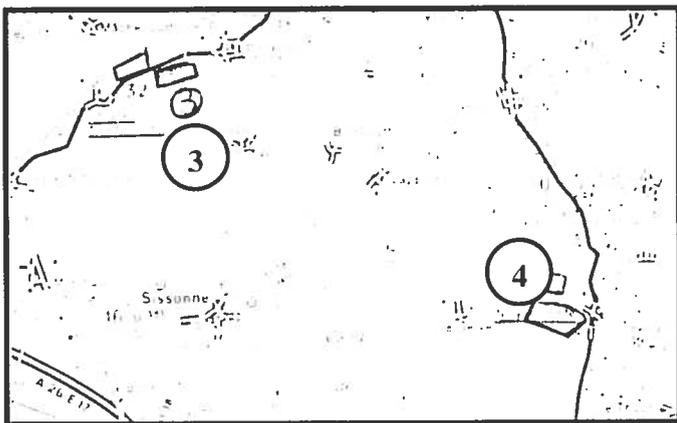


1) ORIGNY STE BENOITE : Cette inondation située à l'est d'Origny et au-delà du hameau de Courjumelles, avec plusieurs dizaines d'hectares est la plus étendue que nous ayons étudiée dans l'Aisne. Au milieu de la nappe principale, la hauteur d'eau atteint plus d'1 m 60 vers la mi-avril. Des brèches ont été creusées au milieu des routes et des chemins qui entravaient l'écoulement des eaux à l'aval du site inondé. La durée de l'inondation a permis la nidification du Tadorne de Belon.

Pour ce site, le plus suivi, les prospections ont été effectuées par au moins 10 personnes : Thibaud DAUMAL(6 passages), Didier BAVEREL (8 passages), Nathalie BARON (2 passages), Bertrand SEIGNEZ (4 passages), Olivier Lалуque (3 passages), Frédéric GUYOMARD (2 passages), Laurent GAVORY (4 passages), Thierry RIGAUX(1 passage), Jean-Luc FOURMEAUX(1 passage), Aurore BOUSSEMART(1 passage). Soit entre le 23/04 et le 03/07 : 26 passages différents, certains ayant été réalisés en commun.

2) REGNY : Ce site distant de quelques kilomètres du précédent est situé à l'ouest d'Origny à 1 km de la route entre St Quentin et Origny. Plusieurs nappes d'eau se sont étendues sur quelques hectares et ont accueilli une avifaune remarquable. Le Tadorne n'y a pas niché car la nappe moins conséquente a disparu début juin.

Pour ce site, les prospections ont été effectuées par 4 personnes : Thibaud DAUMAL (9 passages), Didier BAVEREL(4 passages), Jean-Luc FOURMEAUX (2 passages), Laurent GAVORY (3 passages). Soit entre le 19/03 et le 16/06 : 16 passages différents.

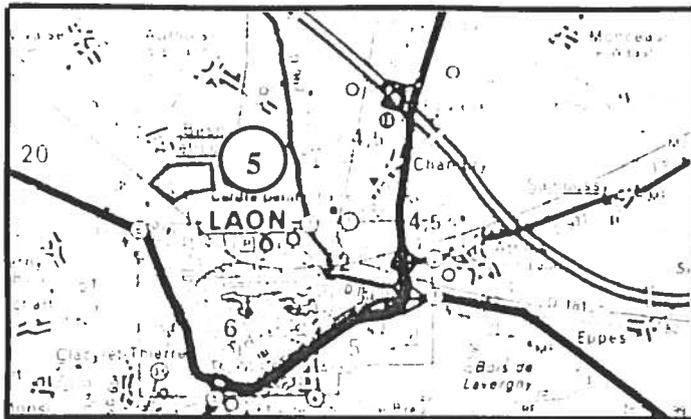


3) CHIVRES EN LAONNOIS : Ce site situé entre le village de Chivres et Bucy-les-Pierrepont est la première inondation signalée. Peu étendue (pas plus d'un hectare), elle s'est révélée intéressante en raison du niveau d'eau peu élevé et de sa localisation sur une jachère.

Pour ce site, les prospections ont été effectuées par 5 personnes : Jean-Luc Fourmeaux (4 passages), Didier Baverel (4 passages), Laurent Gavory (4 passages), Aurore Boussemart (1 passage), Sébastien Maillier (1 passage). Soit entre le 21/03 et le 19/06 : 10 passages différents.

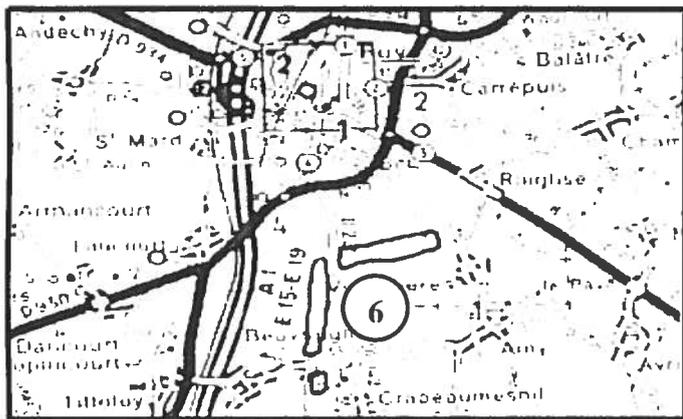
4) NIZY LE COMTE : Le site se trouve entre cette commune et La Selve sur la route venant de Sissonne. Deuxième site de nidification du Tadorne situé sur plusieurs nappes d'une surface de quelques hectares.

Pour ce site, les prospections ont été effectuées par 6 personnes : Jean-Luc Fourmeaux (4 passages), Didier Baverel (6 passages), Nathalie Baron (2 passages), Laurent Gavory (3 passages), Aurore Boussemart (1 passage), Thibaud Daumal (1 passage). Soit entre le 28/04 et le 19/06 : 14 passages différents.



5) BESNY-LOIZY : Ce site encore inondé à la mi-août était signalé depuis début décembre mais étudié relativement tard, les premières données datant du 25/05. Il est situé sur la route menant de la commune de Besny à Laon distant de 2 kms. Troisième site de nidification du Tadorne de Belon.

Pour ce site, les prospections ont été effectuées par 7 personnes : Frédéric Guyomard (3 passages), Didier Baverel (7 passages), Nathalie Baron (2 passages), Bertrand Seigneux (3 passages), Laurent Gavory (1 passage), Aurore Boussemart (3 passages), Jean-Luc Fourmeaux (1 passage). Soit entre le 25/05 et le 20/08 : 14 passages différents.



6) VERPILLIERES : Ce site se trouve dans le département de la Somme, à quelques kilomètres de la ville de Roye. A la date de l'écriture de cet article (janvier 2002) le site est toujours en eau sur environ la moitié de sa surface maximale.

Pour ce site, les prospections ont été effectuées par Xavier Commecy. Au total, il a effectué 12 passages entre le 16/05 et le 08/09.

Au total, 92 dénombrements différents ont été réalisés sur ces 6 sites.

RESULTATS ET COMMENTAIRES

Liste détaillée des espèces : Rappel important : ne sont détaillées et commentées sommairement que les observations des espèces d'oiseaux d'eau.

Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*

	11/05	15/05	25/05	29/05	19/06	22/06	23/06	28/06	04/07	09/07	17/07	23/07	28/07
Origny													
Régny													
Chivres													
Nizy	1	1	2	2	7								
Besny						3	6	15	1	2	10		4
Verpillières												1	

Les Grèbes castagneux récoltent leur nourriture en plongeant ou en picorant à la surface. Ils ont besoin d'une quantité d'eau suffisante, ce qui fut le cas à Besny et à Nizy jusqu'au 19/06. Les Grèbes ont niché sur le seul site de Besny-Loisy, 5 jeunes recensés le 10/07. A Nizy, aucune naissance,

malgré une présence marquée vers la mi-juin. Une seule donnée sur le site de Verpillières.

Le Grèbe castagneux est un nicheur assez commun dans l'Aisne et en Picardie en général.

Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis*

	28/04	15/05	22/05	29/05	02/06	05/06	08/06
Origny		5	4	2	2		2
Régny							
Chivres							
Nizy	2				2		
Besny						2	
Verpillières							

Les Grèbes à cou noir se plaisent surtout sur les lacs ou les baies et sur les cours d'eau lents avec des surfaces découvertes. Ils ont trouvé sur les larges flaques issues des inondations un biotope propice à leur passage migratoire. Le Grèbe à cou noir a niché dans l'Aisne en 1984 sur le plan d'eau de l'Ailette (H. DUPUICH *in* COP, 1987), puis occasionnellement en quelques sites de l'Aisne et de la Somme.

Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

	23/04	29/04	07/05	08/05	11/05	15/05	17/05	20/05	22/05	24/05	25/05	29/05	02/06
Origny	2	5	5	1		8	5	3	3			5	3
Régny													
Chivres													
Nizy					1			1		2			
Besny											1		
Verpillières													

Il est surprenant de trouver les Grèbes huppés sur des inondations en plein champ, alors que cette espèce ne se nourrit presque exclusivement que de poissons, de petits mollusques et

d'insectes capturés en plongée ou picorés à la surface de l'eau. Le Grèbe huppé est un nicheur fréquent et en expansion dans toute la Picardie. Surtout présents sur Origny.

Héron cendré *Ardea cinerea*

	15/05	17/05	20/05	12/06	19/06	22/06	17/07	28/07	09/08	20/08
Origny	1	1	3							
Régny										
Chivres										
Nizy				2	1					
Besny						1	5	3	1	1
Verpillières										

Les Hérons cendrés ont fréquenté de manière sporadique les sites d'inondation à la recherche de nourriture. Ils nichent le plus souvent en colonies

dans les arbres. A notre connaissance aucune n'était signalée à proximité des inondations.

Ibis de la Puna *Plegadis ridgwayi*

Echappé de captivité, cet oiseau adulte portait une bague de couleur. Il a été observé du 13/06 au 22/06 sur le site d'Origny.

Bernache du Canada *Branta canadensis*

Une seule donnée sur cette espèce, elle concerne le site de Verpillières dans la Somme : 5 oiseaux observés le 10 juin.

Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*

	18/03	21/03	25/03	27/03	05/04	15/04	23/04	27/04	29/04	07/05	11/05	13/05	15/05	16/05	19/05	20/05
Origny							42		28	52			42			
Régny	2					4	4			10					12	
Chivres		2	2		5			2	4							4
Nizy				2				2	2	12	21					9
Besny										12		2				
Verpillières																

	22/05	24/05	25/05	26/05	29/05	02/06	04/06	05/06	08/06	10/06	13/06	14/06	15/06	16/06	17/06	19/06
Origny	65	88			80	124			45			70	116	50	65	
Régny	5	12		11		10								2		
Chivres		1			2											2
Nizy		23	6		22	6	29				40					27
Besny			4					3			10					
Verpillières					15					25						

	20/06	22/06	23/06	25/06	28/06	04/07	17/07	28/07
Origny	34							
Régny								
Chivres								
Nizy								
Besny		30	46		11	10	23	1
Verpillières				13				

Les Tadornes de Belon sont des anatidés inféodés habituellement aux côtes maritimes. Ils ont trouvé ces sites attrayants au cours de leurs migrations et

la durée des inondations a surtout permis la nidification de l'espèce.

A Nizy, 4 nichées de 5, 4, 4 et 1 pullis échelonnées entre le 29/05 et le 19/06. A Origny, 3 nichées de

13, 8 et 3 pullis échelonnées entre le 08/06 et le 15/06. A Besny, 2 nichées de 11 et 8 pullis écloses entre le 5/06 et le 13/06.

Le record de 140 Tadornes a été pour la journée du 02/06 sur la totalité des sites de l'Aisne et 28 Tadornes ont été vus le 15/05 à Nouvion-le-Comte sur un autre site (L. GAVORY).

Canard pilet *Anas acuta*

	21/03	27/03	23/04	07/05	15/05	02/06	08/07
Origny			3	1	2	3	
Régny							
Chivres	20	20					
Nizy							
Besny							
Verpillières							5

Les Canards pilets étaient présents en petit nombre bien que les étendues d'eau puissent leur être favorables. En effet ils se nourrissent ordinairement sur de larges étendues saumâtres.

En Picardie intérieure, le Canard pilet est essentiellement un migrateur, il est globalement en régression. Il n'a été aperçu que sur trois des six sites.

Canard souchet *Anas clypeata*

	23/04	29/04	07/05	08/05	15/05	16/05	17/05	24/05	26/05	29/05	02/06	08/06	20/06	08/07	19/08
Origny	23	6	2	7	7		10		7		10	15	1		
Régny								1	1						
Chivres															
Nizy											2				
Besny				5											
Verpillières						5				4				12	1

Les Souchets, grâce à leurs becs particuliers, filtrent la couche supérieure de l'eau et la vase peu épaisse à la recherche de leur nourriture. Le Canard souchet a trouvé sur Origny un site propice pour y

séjourner sans toutefois y nicher, même si sa présence fut prolongée. C'est un nicheur assez rare en France même s'il se forme parfois quelques couples dans l'Aisne en vallée de l'Oise.

Canard colvert *Anas platyrhynchos*

	21/03	07/05	08/05	13/05	17/05	20/05	22/05	24/05	25/05	29/05	02/06	05/06	08/06	10/06	11/06	12/06
Origny					15	5	10				15		15			
Régny											22					
Chivres	5	2														
Nizy		2						1		5						1
Besny			11	27					30			30		15	2	
Verpillières										14						

	17/06	19/06	23/06	28/06	08/07	28/07
Origny	20					
Régny						
Chivres		1				
Nizy						
Besny			1	10		25
Verpillières					18	

Les Canards colverts sont omnivores. Ils ont trouvé ces sites convenables pour leur nourrissage mais sans toutefois y nicher, pourtant le site de Besny semblait favorable.

Ils sont présents toute l'année et nichent en grand nombre dans la région.

Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

	29/05	09/06	13/06	22/06	23/06	25/06	08/07	19/08
Origny		1						
Régny								
Chivres								
Nizy	2							
Besny			6	2	1			
Verpillières						4	8	5

Egalement omnivores, les Sarcelles d'hiver sont demeurées très rares sur les inondations : indice d'un faible effectif fréquentant la région ?

Quelques oiseaux basés surtout sur Besny et Verpillières.

La Sarcelle d'hiver est un nicheur occasionnel en Picardie intérieure : Ailette en 2000 (*obs. pers.*).

Sarcelle d'été *Anas querquedula*

	11/05	13/05	15/05	17/05	22/05	24/05	25/05	26/05	29/05	02/06	04/06	08/06	09/06	13/06	15/06	16/06	19/06	20/06
Origny			1	2	4			1		9		5	9		6	4		1
Régny						1												
Chivres						1												
Nizy	2								3	1	6						1	
Besny		2					2							2				
Verpillières									2									

Les Sarcelles d'été sont observées plus nombreuses que les Sarcelles d'hiver mais elles n'ont pas trouvé de milieu favorable pour nicher. Elles sont tout de même observées sur tous les sites. Cette espèce a toutefois niché cette année à Lappion (au moins 2 couvées), site distant de

quelques kilomètres de Nizy le Comte sur un site inondé régulièrement où les Foulques macroules nichent aussi en grand nombre (J.L Fourmeaux *com. pers.*).

Fuligule morillon *Aythya ferina*

	11/05	13/05	20/05	25/05	02/06	05/06
Origny			10		4	
Régny						
Chivres						
Nizy	1					
Besny		5		3		4
Verpillières						

Les Morillons trouvent leur nourriture principalement sous l'eau. Lors de leur passage migratoire, la hauteur d'eau n'était pas assez importante pour les accueillir : ils ne sont donc pas

observés en abondance. Le Fuligule morillon est un nicheur de plus en plus fréquent dans le département de l'Aisne (Ailette, Courcelles, Villers en Prayères).

Fuligule milouin *Aythya ferina*

Les Fuligules milouins se nourrissent principalement en plongeant. Le peu de profondeur des nappes au moment de leur passage explique leur présence quasi inexistante. Seulement trois observations : 1 le 20/05 à Origny,

2 le 13/05 et un autre le 25/05 à Besny. Le Fuligule milouin niche sur quelques sites de l'Aisne (Vailly-sur-Aisne en 2000 par exemple, *obs. pers.*).

Harelde boréale *Clangula hyemalis*

Deux observations les 28 et 29/04 à Nizy le Comte. Cette présence d'une Harelde boréale est remarquable à cette période de l'année et de plus, l'observation concerne un mâle en plumage nuptial

Sur ce site, la flaqué principale importante (plus d'un mètre de profondeur) a permis son stationnement quelques jours. C'est une espèce accidentelle à l'intérieur des terres

Rôle des genêts *Crex crex*

Surprenante aussi a été la présence de 2 mâles chanteurs au milieu de cultures céréalières à quelques kilomètres de la vallée de l'Oise. (écoutes faites les 22, 25 et 28/06 sur le site d'Origny Ste Benoite). Etaient-ils attirés par les cultures inondées ou bien était-ce là un site qu'ils fréquentent habituellement ? Le milieu inondé à

végétation haute à cet endroit lui était favorable. Il faudra surveiller ce site ces prochaines années afin d'avoir une information plus précise.

Le Rôle des genêts fait partie des espèces en déclin, la découverte supposée de nouveaux chanteurs est donc très importante.

Foulque macroule *Fulica atra*

	07/05	08/05	13/05	15/05	17/05	20/05	24/05	25/05	29/05	04/06	05/06	19/06	28/06	17/07	19/08
Origny		5		12	5				10						
Régny															
Chivres									1						
Nizy	11					13	21		15	2		10			
Besny		2	7					7			10		10	1	
Verpillières															2

Les Foulques macroules picorent leur nourriture à la surface de l'eau. Les inondations leur ont permis de nicher à Nizy le Comte sur un site propice. Un nid a été découvert le 04/06, suivi d'une nichée de 8 pullis le 19/06. A Besny, 1

juvénile découvert le 17/07, peut-être né sur le site. Les Foulques sont une espèce courante qui niche en grand nombre dans la région picarde et on peut penser que les diverses inondations et pâtures humides ont favorisé leur expansion.

Gallinule poule-d'eau *Gallinula chloropus*

	29/04	11/05	17/05	22/05	25/05	29/05	28/06	03/07	17/07
Origny			1	1		1	3	1	
Régny									
Chivres	1								
Nizy		1							
Besny					4		3		10
Verpillières									

Les Poules d'eau ont fréquenté les sites à la recherche de nourriture et ont niché dans des

petites mares proches des inondations, sites où elles doivent nicher habituellement. Quelques données surtout sur Besny.

Oedicnème criard *Burhinus oedicephalus*

Oiseaux difficiles à observer, les Oedicnèmes peuvent être entendus au crépuscule. Une observation concerne un oiseau de retour de migration aperçu au milieu d'une jachère le 25/03 à Chivres en Laonnois. Puis un cri entendu le

15/05 à Origny et une observation le 20/05 à Nizy le Comte. Cette espèce semble en régression en raison principalement des dégâts causés par l'agriculture intensive mais sa discrétion rend difficile le recensement du nombre de couples.

Pluvier argenté *Pluvialis squatarola*

	24/05	02/06	10/06	28/08
Origny		1		
Régny				
Chivres				
Nizy	2			
Besny				
Verpillières			2	4

IL est toujours intéressant de rencontrer des Pluviers argentés en pleine terre car c'est une espèce qui se rencontre habituellement sur le littoral. Comme la plupart des limicoles, ils regagnaient leur site de reproduction en direction du nord de l'arctique sibérien en mai-juin et leur site d'hivernage fin août. A noter, 2 oiseaux le 20/05 à Chambry près de Laon (L GAVORY com. pers.) .

Grand gravelot *Charadrius hiaticula*

	21/03	07/05	17/05	20/05	22/05	25/05	29/05	02/06	03/06	17/06	20/06
Origny		3	4		21			38		6	1
Régny								26			
Chivres	2										
Nizy				14		12			25		
Besny											
Verpillières							5				

Les Grands gravelots sont visibles à l'intérieur des terres, mais il est surprenant de les rencontrer en si grand nombre entre mars et juin lors de leur migration pré-nuptiale. Les inondations ont permis d'observer leur passage relativement important au-

dessus des plaines céréalières. Ils sont présents sur tous les sites. A noter, un premier passage précoce le 21/03 à Chivres et pas de passage postnuptial à signaler.

Petit gravelot *Charadrius dubius*

	27/03	05/04	20/04	23/04	07/05	20/05	22/05	24/05	26/05	29/05	02/06	04/06	05/06	10/06	13/06	14/06	16/06	17/06	19/06
Origny					1		5	10	10	39						3	4	3	
Régny			2	5				2		10	3								
Chivres	8	1				1		2		3									
Nizy						2				1	3	15			10				8
Besny													15	10					
Verpillières										2				2					
					20/06	23/06	25/06	28/06	04/07	09/07	17/07	28/07	09/08	19/08	28/08				
Origny					13		23	9											
Régny																			
Chivres																			
Nizy																			
Besny						5		6	25	6	9	6	6						
Verpillières							4							5	7				

Les Petits gravelots sont parmi les oiseaux les plus recensés tout au long de ces recherches. Le 19/08 sur le site de Verpillières sont observés 1 couple avec 3 juvéniles. Ailleurs, aucune trace réelle de nidification n'est prouvée, les poussins

étant extrêmement discrets et difficiles à trouver. En général, les Petits gravelots nichent plutôt sur des gravières dans les vallées. Difficile de discerner le passage pré-nuptial du passage postnuptial.

Vanneau huppé *Vanellus vanellus*

	18/03	21/03	25/03	05/04	15/04	29/04	07/05	15/05	16/05	17/05	20/05	22/05	24/05	25/05	29/05	02/06	05/06
Origny						5	16	16		15		20			70	97	
Régny	45				4		10					10			40	94	
Chivres		10	100	45		40	>18				>22		>12		18		
Nizy											8		12		55		
Besny														10			40
Verpillières									16						46		

	08/06	09/06	10/06	11/06	12/06	14/06	19/06	20/06	22/06	23/06	25/06	28/06	03/07	04/07	15/07	17/07	23/07
Origny	50	200				512		822			650	50	10				
Régny																	
Chivres							10										
Nizy					65		220										
Besny				35					100	48		160		40		355	
Verpillières			66								60				240		345

	28/07	08/08	09/08	19/08	08/09
Origny					
Régny					
Chivres					
Nizy					
Besny	270		2		
Verpillières		360		90	380

Très présents, les Vanneaux huppés ont niché à Chivres avec au moins 2 pulli le 29/04. A Origny, 4 pulli le 20/06 et à Besny, 10 pulli le 04/07 et à Verpillières, 3 couples avec 3, 2 ou 3 et 2 pulli plus 5 couples cantonnés défendant un territoire le 16/05. La nidification fut certainement plus

importante mais il est toujours très difficile de recenser des poussins dans une végétation dense. Les Vanneaux nichent régulièrement en Picardie mais sont localisés.

Tournepiere à collier *Arenaria interpres*

Le Tournepiere est extrêmement rare à l'intérieur des terres, c'est une espèce exclusivement maritime qui niche au nord de

l'Europe et du Canada. Il lui arrive parfois de traverser notre région. Deux observations : 2 le 15/05 à Origny et 1 le 24/05 à Nizy.

Avocette élégante *Recurvirostra avosetta*

	23/04	13/05	16/05	25/05	29/05	10/06	25/06	08/07	15/07
Origny	4								
Régny									
Chivres									
Nizy									
Besny		1		1					
Verpillières			2		7	6	6	8	8

Les Avocettes sont présentes depuis plusieurs années sur les bassins de décantation d'Origny en période de nidification : il est somme toute logique d'en apercevoir quelques unes sur les inondations.

L'Avocette a niché sur le site de Verpillières : 2 pullis notés le 29/05 et un peu plus tard 3 couples avec chacun 3 juvéniles les 08 et 15 juillet. Cette espèce a déjà niché dans l'Aisne, en 1994 sur les bassins de décantation d'Aulnois sous Laon (L GAVORY, 1996).

Echasse blanche *Himantopus himantopus*

	15/05	22/05	24/05	29/05	02/06	05/06	08/06	10/06	14/06	15/06	16/06	20/06	22/06	25/06	08/07	15/07
Origny	14	13	7	5	1		1		8	6	8	4	1	2		
Régny																
Chivres																
Nizy																
Besny						4		4					1			
Verpillières				2				2							5	5

1 couple d'Echasses a niché à Origny, un mâle alarmant autour du 20/06 alors que la femelle couvait. Mais aucun jeune ne fut aperçu, si ce n'est deux juvéniles observés le 14/07 sur les bassins de décantation d'Origny distants de 5 kms.

En revanche à Verpillières, le site a semblé propice à la nidification de l'espèce : 1 couple

cantonné le 10/06 et 3 juvéniles observés les 08 et 15 juillet.

Comme les Avocettes, les Echasses sont présentes depuis quelques années sur les bassins d'Origny et y ont déjà niché. Impressionnant l'effectif de 14 individus le 15/05 sur le site d'Origny.

Barge à queue noire *Limosa limosa*

	21/03	25/03	27/03	08/08
Origny				
Régny				
Chivres	3	3	7	
Nizy		2	2	
Besny				
Verpillières				1

Les Barges à queue noire sont présentes en abondance sur la vallée de l'Oise à la période de migration pré-nuptiale. Ici, les effectifs sont modestes, la migration étant quasiment terminée pour notre zone d'étude début avril.

Une seule observation, elle concerne la migration post-nuptiale sur le site de Verpillières.

Aucune observation sur Origny et Régny

Les Barges à queue noire nichent aux Pays-Bas et en Russie, ainsi qu'en faible quantité en Belgique, Danemark, quelquefois en France. A noter un oiseau avec une patte fracturée le 25/03 à Chivres.

Barge rousse *Limosa lapponica*

Extrêmement rare à l'intérieur des terres, l'observation de la Barge rousse date du 02/06 à Régny mais elle fut également observée le 14/07

sur les bassins de décantation d'Origny (*obs. pers.*). Elle niche en Scandinavie et en Russie. C'est une espèce presque exclusivement côtière.

Courlis cendré *Numenius arquata*

Deux observations sur le site de Besny-Loisy, 1 oiseau le 10/06 et un autre le 31/07. Le Courlis cendré est nicheur dans l'Aisne dans la vallée de l'Oise, seul site de nidification régulier en Picardie,

mais devient de plus en plus rare. Il apprécie les espaces dégagés pour se restaurer, mais habituellement on le rencontre plutôt sur les prairies de fauche.

Bécasseau cocorli *Calidris ferruginea*

	15/05	02/06	08/06
Origny	2	5	4
Régny			
Chivres			
Nizy			
Besny			
Verpillières			

Les Bécasseaux cocorli sont des migrateurs qui traversent parfois l'intérieur des terres. Les individus de passage venaient vraisemblablement d'Afrique pour se rendre à l'extrême nord de l'Asie et dans le toundra sibérienne. Ils sont observés en faible quantité et seulement à Origny.

Bécassine des marais *Gallinago gallinago*

	21/03	27/03	15/04	20/04	08/08	19/08	23/08
Origny							
Régny			8	1			
Chivres	20	10					
Nizy							
Besny							
Verpillières					14	11	1

Les Bécassines des marais sont observées en migration pré-nuptiale sur Régny et Chivres et en migration post-nuptiale sur le site de Verpillières. Elles sont toutefois peu observées alors que les sites semblaient propices. En effet elles aiment fouiller dans la vase ou dans les labours humides.

Elles nichent rarement dans l'Aisne, toutefois quelques couples sont à signaler en vallée de l'Oise et dans les marais de la Souche.

Hors de ces 5 sites, à noter 40 à 45 oiseaux près de Bucy-le-long le 29/06 (J.L. FOURMEAUX *comm. pers.*) toujours sur des cultures inondées.

Chevalier arlequin *Tringa erythropus*

	28/04	29/04	13/06	19/06
Origny		10		
Régny				
Chivres				
Nizy	3			1
Besny			1	

Les Chevaliers arlequins nichent dans l'extrême nord de l'Europe. En migration, ils suivent principalement les côtes et les fleuves. Là, ils sont vus en faible quantité et au cours d'une brève période.

A noter 30 oiseaux le 29/04 sur une inondation à Crécy-sur-Serre (N BARON *comm. pers.*).

Chevalier gambette *Tringa totanus*

	21/03	23/03	25/03	27/03	08/04	20/04	23/04	27/04	28/04	07/05	13/05	15/05	16/05	17/05	20/05	22/05	25/05	29/05
Origny							2			25		7		5				
Régny						3										7		2
Chivres	10	5	2	5	1			2		16					4			
Nizy				1	1			2							9			
Besny											1						1	
Verpillières													3					10

	02/06	03/06	05/06	08/06	09/06	10/06	17/06	20/06	22/06	28/06	04/07	15/07	08/08	09/08	28/08	08/09
Origny	48			3	6		1	1		1						
Régny	30															
Chivres																
Nizy		8														
Besny			25			9			1		1			1		
Verpillières						2						1	1		1	1

Très présents sur les inondations, les Chevaliers gambettes ont, pour certains, effectué des stationnements prolongés. Il ont trouvé au cours de leur migration des endroits favorables à

leur nourrissage et ont été observés sur tous les sites. Durant trois mois, les haltes se sont succédées sans relâche. Ils nichent en Europe du nord et centrale, quelquefois en France.

Chevalier aboyeur *Tringa nebularia*

	20/04	23/04	28/04	29/04	07/05	08/05	15/05	16/05	17/05	26/05	29/05	02/06	03/06	04/06	23/06	28/06	17/07
Origny				50	15	25	9		10	1	2	6					
Régny	10	4															
Chivres			4		1												
Nizy			5	10									6	9			
Besny															2	5	10
Verpillières								6			2						

	28/07	08/08	19/08	08/09
Origny				
Régny				
Chivres				
Nizy				
Besny	10			
Verpillières		8	1	3

Relativement fréquents sur les inondations, ils sont observés essentiellement lors de leur migration pré-nuptiale sur tous les sites, mais aussi en migration post-nuptiale à Besny-Loisy et Verpillières. On peut signaler des haltes prolongées à Origny de fin avril à la mi-mai. Le Chevalier aboyeur niche de l'Ecosse jusqu'en Russie. Il est à noter à Pontavert (vallée de l'Aisne), une cinquantaine d'individus le 29/04 (JL FOURMEAUX), probablement différents de ceux repérés à Origny.

Chevalier sylvain *Tringa glareola*

	20/05	03/06	20/06	28/07	08/08	09/08	19/08
Origny			1				
Régny							
Chivres							
Nizy	1	2					
Besny				5		8	
Verpillières					1		1

Les Chevaliers sylvains sont aperçus principalement lors de leur migration post-nuptiale en direction des lagunes d'Afrique pour hiverner. Ils nichent en Scandinavie et en Russie essentiellement

Leur migration semble discrète ici et peu de Chevaliers sylvains s'arrêtent sur les inondations.

Chevalier culblanc *Tringa ochropus*

	18/03	21/03	27/03	08/04	05/06	09/06	10/06	14/06	16/06	20/06	22/06	23/06	24/06	25/06	28/06	09/07	15/07
Origny						1		10	10	6	2		5	13			
Régny	1																
Chivres		1	2														
Nizy				1													
Besny					1		1				4	8			9	10	
Verpillières							1							1			2

	17/07	28/07	09/08
Origny			
Régny			
Chivres			
Nizy			
Besny	6	3	3
Verpillières			

Lors de la migration de printemps, ils sont peu nombreux à faire une halte. Les Chevaliers culblanc nichent principalement en Scandinavie. Dès le début du mois de juin, ils sont visibles lors de leur migration post-nuptiale : ils sont en effet les premiers limicoles à repartir vers le sud. Sur les inondations, ils sont surtout observés à cette période, leur biotope est alors habituellement très varié : bord d'étang, bassins de décantation, zones inondées.

Combattant varié *Philomachus pugnax*

	18/03	25/03	27/03	15/04	07/05	16/05	19/06	28/06	04/07	08/07	17/07	28/07	19/08	08/09
Origny					20									
Régny	1			2										
Chivres		11	3											
Nizy			8		2		2							
Besny								1	2		9	9		
Verpillières						3				3			2	5

Les Combattants ont trouvé sur les inondations des endroits favorables pour se nourrir et se reposer, ils sont présents sur tous les sites. Habituellement, ils fréquentent surtout les prairies humides : on les voit régulièrement en migration en vallée de l'Oise lorsque la vallée est inondée. Ils nichent dans l'Arctique et en Europe du Nord (Allemagne et Pays-Bas).

A noter aussi, 43 oiseaux le 29/04 à Pontavert (vallée de l'Aisne) (JL FOURMEAUX *com. pers.*).

Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*

	21/03	25/03	05/04	29/04	07/05	08/05	11/05	15/05	20/05	24/05	08/06	10/06	13/06	19/06	20/06	28/06
Origny				3	2	1		7			2				1	
Régny					3					1						
Chivres	5	4	1	1					2					2		
Nizy							3		1				10	7		
Besny																1
Verpillières												1				

	04/07	08/07	17/07	23/07	28/07	08/08	09/08	19/08	28/08
Origny									
Régny									
Chivres									
Nizy									
Besny	2		5		13		14		
Verpillières		1		1		16		1	2

Aucune preuve de nidification avérée sur les sites observés malgré leur présence régulière. Pendant leur migration, les Chevaliers guignettes s'arrêtent sur différents plans d'eau : gravières, bords de lacs et parfois sur des zones inondées

comme ici. A noter encore, un stationnement important fin juillet - début août à Besny-Loisy et à Verpillières.

Bécasseau maubèche *Calidris canutus*

	19/05	03/06	28/08
Origny			
Régny	5		
Chivres			
Nizy		1	
Besny			
Verpillières			1

Les trois observations de Bécasseaux maubèche sont remarquables car ils se rencontrent habituellement sur le littoral et nichent dans l'arctique. Le Bécasseau maubèche est un grand migrateur qui peut rejoindre ses quartiers d'hiver jusqu'en Afrique du Sud.

Bécasseau variable *Calidris alpina*

	25/03	15/04	29/04	07/05	29/05	02/06	03/06	09/08	19/08	28/08
Origny			2	3		1				
Régny		1			1					
Chivres	7									
Nizy							2			
Besny								1		
Verpillières									2	2

Les Bécasseaux variables sont rencontrés en faible effectif sur tous les sites mais sur une large période allant de mars à août. Ils nichent principalement en Scandinavie.

Bécasseau sanderling *Calidris alba*

	15/05	20/05	02/06
Origny	4		1
Régny			
Chivres			
Nizy		1	
Besny			
Verpillières			

Les Bécasseaux sanderlings sont rares à l'intérieur des terres. On les rencontre plus facilement sur le littoral. Ils nichent en Sibérie et hivernent en Europe et en Afrique. On constate une brève escale sur les sites inondés.

Bécasseau minute *Calidris minuta*

	22/0	02/06	17/06
Origny	5		
Régny		4	1
Chivres	2		
Nizy			
Besny			
Verpillières			

Les Bécasseaux minutes nichent dans la toundra. Venant d'Afrique tropicale, il leur arrive donc de traverser le continent par l'intérieur des terres. Leur observation est très difficile, ce qui peut expliquer en partie leur faible recensement. Ils sont ici observés uniquement en passage pré-nuptial sur deux sites seulement.

Bécasseau de Temminck *Calidris temminckii*

Au cours de la migration de printemps, ils passent principalement en Europe centrale mais force est de constater que l'on peut les rencontrer de passage dans nos régions. Ils se reproduisent dans les régions arctiques. Leurs passages sont

brefs. Le Bécasseau de Temminck est un oiseau rare en France et difficile à observer. Deux observations concernent cette espèce : un oiseau le 04/06 à Nizy le Comte et un autre le 19/08 à Verpillières.

Goéland brun *Larus fuscus*

	20/04	23/04	07/05	08/05	15/05	16/05	24/05	25/05	26/05	29/05	02/06	04/06	05/06	08/06	09/06	10/06
Origny			106		125		350		300		26			50	80	
Régny	2	6	80				60		30		20				10	
Chivres			12				21			30						
Nizy							23	3		60		20				
Besny				9									1			
Verpillières						11				16						89

	13/06	14/06	15/06	17/06	20/06	22/06	23/06	25/06	08/07	15/07	17/07	23/07	28/07	08/08	19/08	28/08
Origny		137	285	20	450								350			
Régny							2				6		60			
Chivres																
Nizy	10															
Besny						8	5				5		2			
Verpillières								74	15	38		18		8	9	3

Les Goélands bruns sont présents sur les inondations en très grand nombre et sur tous les sites de début mai à fin juillet. La plupart des oiseaux étaient des immatures de 2 ou 3 ans accompagnés de quelques adultes. On peut les

rencontrer à l'intérieur des terres souvent autour des décharges à ciel ouvert mais quand le milieu est propice, ils se nourrissent dans les cultures. Les inondations ont semblé fort intéressantes pour cette espèce.

Goéland argenté *Larus argentatus*

	20/04	07/05	16/05	24/05	26/05	02/06	09/06	10/06	14/06	15/06	17/06	20/06	22/06	08/07	28/07	28/08
Origny		3			100	46	10		41	15	10	300				
Régny	3			10	10	8										
Chivres		6		2												
Nizy				3												
Besny												2		1		
Verpillières			193					1						5		1

Présents aussi régulièrement mais moins nombreux, les Goélands argentés étaient représentés par une majorité d'immatures.

A noter les effectifs importants du 16/05 à Verpillières et du 20/06 à Origny. On les rencontre à l'intérieur des terres à la recherche de sites de nourrissage. Ils nichent en grand nombre sur les falaises picardes.

Goéland leucopnée *Larus cachinnans*

	07/05	02/06	14/06	16/06	17/06	08/07
Origny	1	1	2	1	1	
Régny	8					
Chivres						
Nizy						
Besny						
Verpillières						1

Les Goélands leucopnés nichent principalement dans le sud du pays mais une partie de la population migre vers le nord à partir de juin. Sur les inondations, ils ne sont pas rencontrés en très grand nombre, la difficulté

d'identification de l'espèce y a peut-être son importance. Cette espèce n'est pas considérée comme commune en Picardie (COMMECY et al., 1997). Le Goéland leucopnée a niché en 1999 dans la Marne (DUBOIS et al., 2000).

Goéland cendré *Larus canus*

	15/04	23/04	29/04	09/06
Origny			1	
Régny	2	4		1
Chivres				
Nizy				
Besny				
Verpillières				

On peut rencontrer les Goélands cendrés à l'intérieur des terres. Ici leur présence est peu importante, ils ne sont vus que sur deux sites. Ils ont niché en 1998 et 1999 au Lac du Der (Hte Marne) (DUBOIS et al., 2000).

Mouette pygmée *Larus minutus*

	15/05	26/05	20/06	22/06	23/06
Origny	2	2	1	1	
Régny					
Chivres					
Nizy					
Besny					1

La Mouette pygmée est rare à l'intérieur des terres. Il est intéressant de la rencontrer sur les inondations. C'est la plus petite des mouettes européennes, elle se nourrit d'insectes attrapés en vol, insectes présents d'ailleurs en grand nombre sur tous les sites.

Mouette rieuse *Larus ridibundus*

	20/04	29/04	07/05	08/05	13/05	15/05	16/05	17/05	20/05	22/05	25/05	29/05	02/06	04/06	05/06	08/06	10/06
Origny		20				5		30	50	100		1000	835			500	
Régny	65		12							50		30	100				
Chivres												2					
Nizy								25				60		25			
Besny				13	6						10				30		
Verpillières							100					40					12
	11/06	12/06	13/06	14/06	15/06	17/06	19/06	20/06	22/06	28/06	03/07	04/07	17/07	23/07	28/07	09/08	19/08
Origny				575	600	500		590		90	30						
Régny																	
Chivres																	
Nizy		50					150										
Besny	15		107					150	300		100	215		80	2		
Verpillières													150				> 200

Les Mouettes rieuses sont très présentes sur les inondations, mais n'y ont pas niché. Observations de quelques juvéniles à partir de juin

(15 le 19/06 à Nizy). A noter, l'effectif important du 29/05 : plus de 1100 Mouettes sur l'ensemble des sites inondés.

Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*

Plutôt égarées à l'intérieur des terres, les Mouettes mélanocéphales sont présentes principalement dans le sud de l'Europe, mais elles ont déjà niché sur les bassins de décantation de Roye (80) en 1999 (X. COMMECY, 1999). Deux

observations d'un oiseau : 1 le 20/04 à Régny et 1 le 09/06 à Origny.

Hors de ces sites, 2 adultes le 29/04 à Pontavert (vallée de l'Aisne, JL FOURMEAUX).

Sterne pierregarin *Sterna hirundo*

	29/05	02/06	08/06	09/06	14/06	15/06	16/06	20/06	23/06	25/06
Origny	2	1	2	1	1	2	4	4		1
Régny										
Chivres										
Nizy										
Besny									2	
Verpillières										

La Sterne pierregarin a niché sur un chemin menant à l'inondation d'Origny, pondue 2 oeufs mais suite à la disparition de l'eau et au travail des cultures par les cultivateurs, la tentative s'est

soldée par un échec. Elles sont observées essentiellement sur Origny. En Picardie les Sternes pierregarins nichent habituellement dans les gravières longeant les rivières.

Guifette noire *Chlidonias niger*

	28/04	29/04	24/05	02/06	03/06	04/06	05/06	10/06	08/07
Origny		4	1	6					
Régny									
Chivres									
Nizy	1			18	16	20			
Besny							5	1	
Verpillières									3

Les Guifettes noires nichent à l'intérieur des terres en Europe mais il leur faut une certaine quantité d'eau qui convienne à leur biotope. Les Guifettes sont absentes à Régny et Chivres en

raison justement de la faible hauteur d'eau. Elles sont migratrices de mi-avril à début juillet. Sur les inondations, elles ont stationné un bref moment.

Observations d'une autre espèce hors des 6 sites étudiés :

Guifette moustac *Chlidonias hybridus* : 1 oiseau vu le 29/04 à Pontavert (JL FOURMEAUX)

DISCUSSION

Au total sur ces 6 sites, nous avons comptabilisé 26 espèces de limicoles, 10 espèces d'anatidés, 9 espèces de laridés et sternidés (+ 1 hors des 6 sites) sur une période allant de la fin mars à début septembre. Un bilan plus large aurait été possible sur d'autres sites en Picardie mais comme précisé en introduction, ces 6 sites étudiés ont semblé au fur et à mesure des observations être les plus intéressants pour la diversité des espèces. Il est probable que sur d'autres sites picards, peu étudiés ou pas connus, nous aurions pu obtenir des résultats encore plus riches. Il me semble qu'il est donc important de communiquer nos observations par internet afin de pouvoir étudier en instantané ces événements. Au cours des prochains mois ou prochaines années, il serait alors possible d'établir à nouveau un bilan détaillé dans le cas où le phénomène des inondations se renouvellerait. Toutefois, l'utilisation de l'outil internet ne remplace pas l'envoi de toutes nos données aux centrales ornithologiques régionales qui établissent chaque année des synthèses.

Un premier constat : l'importance des zones inondées pour l'avifaune. Le phénomène des inondations a permis de connaître un peu plus en détail le passage migratoire de certaines espèces, particulièrement les limicoles. Ces oiseaux passaient souvent inaperçus, en dehors de quelques bassins de décantation, les années précédentes et regagnaient, sans escale dans notre région, ou en tout cas sans observations de notre part, leur site de reproduction. Ils nichent peu dans l'intérieur de la Picardie, en raison notamment de l'absence de biotope approprié. Les inondations ont permis pour la plupart des oiseaux de se reposer et de reconstituer leurs réserves énergétiques.

Deuxième constat : concernant les nidifications, en premier lieu celles des Tadornes, il n'est pas certain qu'elles aient réussi à 100 %. En effet, avec la disparition des nappes, les jeunes oiseaux se sont déplacés avant qu'il ne leur soit possible de voler.

Ont-ils regagné les bassins de décantation comme à Origny ? A Nizy le Comte, il n'y avait pas

de bassin à proximité. Que sont-ils devenus ? En revanche à Besny, la stabilité de l'inondation a permis l'envol des oiseaux nés sur le site. Etait-ce une chance pour cette espèce de nicher dans ces conditions ? C'est difficile à estimer, malgré le succès prouvé de Besny.

D'autres espèces, plus opportunistes (Foulques, Vanneaux et Grèbes castagneux), ont profité pleinement de ces conditions et ont niché avec réussite. Le succès de la reproduction des Avocettes et des Echasses sur le site de Verpillières est lui remarquable.

Troisième constat : les hauteurs d'eau étant différentes suivant les sites et les périodes, ces conditions ont permis l'accueil de toute une variété d'espèces allant, comme on l'a vu, du limicole au canard en passant par les sternes et autres goélands.

D'autre part, les passages réguliers sur des sites habituellement non suivis ont permis de repérer d'autres espèces intéressantes : Chevêche à Courjumelles, Milan noir à Régny, Faucon pèlerin à Faucouzy, les trois espèces de Busards, de nombreuses Cailles des blés, Perdrix grises ainsi que des Oedicnèmes et les deux Râles des genêts évoqués plus avant.

Passé le stade de la simple observation, quelles mesures pourrions-nous prendre ces prochaines années si le phénomène se renouvelait ?

On l'a vu, les Sternes, Gravelots ou quelques autres limicoles ont tenté sans succès réel de nicher. Si les inondations avaient duré un peu plus longtemps favorisant la nidification de quelques espèces, il aurait fallu certainement dialoguer et agir auprès des agriculteurs afin de protéger les couvées en danger, même si on l'a vu quelques espèces ont niché sans pour autant qu'il faille intervenir.

Les conséquences sur l'agriculture n'ont pas été négligeables. Fin août, je suis allé vérifier ce qu'étaient devenus la plupart des champs inondés. A de rares exceptions près, les champs n'avaient pas été cultivés. Pratiquement partout, on retrouvait la moutarde semée comme engrais vert.

Mais il sera toujours difficile de concilier protection des espèces et usage intensif de l'espace agricole, même si l'apparition des jachères sont un réel plus pour la biodiversité. Pour que toutes ces espèces puissent nicher, il faut quand même des conditions extrêmes qui empêchent tout travail des champs.

Ceci étant, la période que nous avons connue ne sera peut-être qu'un événement rarissime, mais il faut réfléchir dès maintenant à notre rôle de protecteur au cas où ce phénomène deviendrait régulier.

Remerciements : A Ghislain Gosse pour la rédaction de la partie météo et nappes.

Bibliographie

X. COMMECY, W. (Ted) HOOGENDOORN et P. RAEVEL (1997): Le Goéland leucophaée *Larus cachinnans michaelis* dans le nord de la France. L'Avocette - 21 (1-2) p. 10-15.

X. COMMECY (1999) : Première nidification de la Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* en Picardie intérieure. L'Avocette 2-3 (1-2) p.3-4.

COP (1987): Synthèse des observations ornithologiques réalisées dans l'Aisne (02) en 1984 et 1985. L'Avocette - 11 (2) p. 71-82.

Toutes ces zones seront à surveiller au cours des prochains mois et au-delà. Les nappes phréatiques sont toujours proches de la saturation. Si les pluies retombent en quantité importante prochainement, l'affleurement des nappes risque d'être à nouveau d'actualité et le printemps prochain riche en nouvelles ornithologiques.

Il sera alors intéressant d'établir un nouveau bilan mais cette fois-ci sur toute la région et sur un maximum de sites prospectés avec le concours d'un maximum d'observateurs.

A tous les observateurs qui ont bien voulu m'autoriser à utiliser leurs observations.

P. J. DUBOIS, P. LE MARECHAL, G. OLIOSO et P. YESOU (2000) : Inventaire des Oiseaux de France, avifaune de la France métropolitaine. Nathan, Paris. 397 p.

L. GAVORY (1996) : Nidification de l'Avocette *Recurvirostra avocetta* dans le département de l'Aisne et en Picardie en 1994. L'Avocette - 20 (1-2) p. 17.

Didier BAVEREL
02860 LIERVAL
Tel : 03.23.21.68.89
Mèl : BAVEREL.DIDIER@wanadoo.fr

LE STOC-EPS EN PICARDIE

- ANNEE 2001-

Par X. COMMECY

Le CRBPO (Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux) a décidé en cette année 2001 de relancer sur tout le territoire français les STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) par la méthode des E.P.S. (Echantillonnages Ponctuels Simples). Derrière ces abréviations barbares se cache un protocole relativement simple : un observateur se poste de bon matin en des endroits (10) choisis par lui dans un carré de 4 km² (2 km X 2 km) tiré de manière aléatoire sur la carte IGN 1/50000 qu'il a sélectionnée et pendant 5 minutes exactement, il note tous les oiseaux qu'il voit et entend. Deux passages de printemps (1 avant le 8 mai, 1 après séparés d'au moins 4 semaines) sont demandés et ces points d'écoute seront suivis année après année. Ce protocole remplace le précédent assez semblable qui existait jusqu'alors (pour la Picardie voir COMMECY, 1998); sa finalité est la même : se donner des éléments pour suivre quantitativement sur un long terme les populations d'oiseaux communs nicheurs, ce qui échappe généralement aux observations telles qu'elles sont menées habituellement. Le tirage au sort des carrés suivis permet à l'échelle nationale d'assurer statistiquement une répartition significative des différents habitats.

Dans ce premier article, nous présentons les premiers résultats obtenus en Picardie grâce aux observations de 10 observateurs pour 9 carrés qui dès cette première année se sont lancés dans l'aventure d'un suivi à long terme des oiseaux communs ; dans l'Aisne, 4 observateurs pour 4 carrés : D. BAVEREL, A. BOUSSEMARY, R. KASPRZYK, J. MORENIAUX ; dans l'Oise, 4 observateurs pour 3 carrés : F. BOUCHINET, M. et P. SENGEZ, W. MATHOT ; dans la Somme, 2 observateurs pour 2 carrés : X. COMMECY et L. GAVORY.

Les milieux échantillonnés :

Il était demandé à chaque observateur de décrire le milieu environnant ses points d'écoute selon une codification préétablie. Nous présentons ici uniquement les habitats principaux décrits (dans le document rendu, cette description était beaucoup plus précise). Ont été ainsi échantillonnés cette année :

- 16 points en forêt (de feuillus ou mixte), 4 dans l'Oise, 2 dans la Somme, 8 dans l'Aisne
- 1 point en pelouse sèche dans l'Aisne

- 50 points en milieux agricoles ; 37 dans des grandes cultures (13 dans l'Oise, 12 dans la Somme et 12 dans l'Aisne), 11 dans des prairies cultivées ou non dans l'Aisne sauf 1 dans la Somme et 2 en verger dans l'Aisne.

- 16 points en milieux bâtis ou urbanisés (urbains, suburbains ou ruraux) ; 7 dans l'Oise, 4 dans la Somme, 5 dans l'Aisne

- 7 points en milieux aquatiques (bords de rivière, de ruisseau ou d'étang) ; 3 dans l'Oise, 3 dans l'Aisne et 1 dans la Somme.

Cette répartition établie à partir des 90 points de relevés est-elle représentative des milieux picards ? On voit de toute façon la part importante des milieux agricoles et en particulier des zones de grandes cultures, ce qui n'est pas surprenant pour notre région.

Résultats :

Sur ces 90 points de recherche, 83 espèces d'oiseaux ont été contactées :

* 1261 contacts - espèce ont été établis sur ces 90 points soit en moyenne 14 espèces repérées en deux passages.

* le minimum d'espèces contactées en un point l'a été au niveau des grandes cultures du Santerre : 4 espèces (Perdrix grise, Alouette des champs, Corneille noire - de passage - et Bruant proyer)

* le maximum dans des ensembles mixtes de cultures, prairies, verger et haies hautes dans le sud de l'Aisne : 26 et 25 espèces, 25 espèces aussi près d'un bourg rural en bordure de cultures avec prairies et buissons toujours dans le sud de l'Aisne, puis 22, 21... espèces par carré.

Certaines espèces ne sont contactées qu'une fois (16 cas) soit que ce type d'enquête ne corresponde pas au meilleur moyen de les contacter (ceci est illustré par le cas de la Foulque macroule qui est une espèce commune chez nous,) soit au contraire que l'espèce soit rare (cas du Bruant zizi) ou alors qu'il s'agisse d'une espèce exotique et relâchée en un point comme la Bernache du Canada. A l'inverse, d'autres espèces sont rencontrées très fréquemment ; c'est le cas du Merle noir et du Pinson des arbres rencontrés dans respectivement 73 et 72 relevés sur 90 pour 118 et 117 oiseaux ; ces oiseaux se rencontrent donc dans pratiquement tous les milieux. L'Alouette des champs quant à elle est l'espèce la plus abondante en Picardie d'après

cette enquête avec 163 oiseaux repérés en 60 points.

La liste systématique suivante est donc une image des oiseaux nicheurs picard de ce début de siècle : nous indiquons le nombre de carrés où il y a eu repérage suivi du nombre d'oiseaux contactés.

- Espèces contactées plus de 50 fois (5) :

Merle noir (73 carrés pour 118 oiseaux), Pinson des arbres (72/117), Fauvette à tête noire (66/93), Alouette des champs (60/163); Troglodyte mignon (56/94)

- Espèces contactées entre 40 et 50 fois (5) :

Corneille noire (48/137), Etourneau sansonnet (47/144), Pigeon ramier (47/76), Pouillot véloce (46/56), Grive musicienne (42/51)

- Espèces contactées entre 30 et 40 fois (4) :

Fauvette grisette (36/45), Mésange charbonnière (32/51), Bruant jaune (31/46), Rossignol philomèle (30/39)

- Espèces contactées entre 20 et 30 fois (10) :

Hirondelle de cheminée (27/60), Coucou gris (25/25), Bergeronnette printanière (23/37), Linotte mélodieuse (22/41), Verdier d'Europe (22/34), Tourterelle turque (22/29), Corbeau freux (21/+101, présence de deux corbeautières aux effectifs non évalués), Mésange bleue (21/35), Rouge gorge (21/26), Moineau domestique (20/110)

- Espèces contactées entre 10 et 20 fois (15) :

Faisan de Colchide (19/21), Bergeronnette grise (18/24), Chardonneret d'Europe (17/43), Tourterelle des bois (17/25), Fauvette des jardins (16/20), Perdrix grise (14/42 avec une forte présence sur les plateaux du Santerre avec par exemple 14 - 7 couples- repérés en un seul point), Bruant proyer (14/32), Pic vert (14/15), Pouillot fitis (13/19), Rouge queue noir (13/14), Grimpereau des jardins (13/14), Pie bavarde (12/13), Pic épeiche (11/12), Poule d'eau (10/13), Serin cini (10/13)

- Espèces contactées moins de 10 fois (28) :

Hirondelle de fenêtre (9/28), Hypolaïs polyglotte (9/11), Accenteur mouchet (9/9), Pipit des arbres (8/9), Canard colvert (7/42), Héron cendré (7/8), Martinet noir (6/15), Mouette rieuse (6/13), Lorient d'Europe (6/8), Faucon crécerelle (5/5), Roitelet triple bandeau (5/5), Gros bec (5/5), Geai des chênes (5/5), Pipit farlouse (4/6), Sittelle torchepot (4/4), Mésange à longue queue (3/6), Pigeon biset (3/3), Locustelle tachetée (3/3), Hirondelle de rivage (2/4), Choucas des tours (2/3), Rousserolle effarvatte (2/3), Rousserolle verderolle (2/3), Epervier d'Europe (2/2), Buse variable (2/2), Goéland argenté (2/2), Martin pêcheur (2/2), Bouvreuil pivoine (2/2), Roitelet huppé (2/2).

- Espèces contactées une seule fois (16) : Grèbe huppé, Bernache du Canada, Busard des roseaux, Foulque macroule, petit Gravelot, Sterne Pierre-Garin, Caille des blés, Pigeon colombin, Bergeronnette des ruisseaux, Grive draine, Fauvette babillarde, Mésange nonnette,

Gorge bleue, Rouge queue à front blanc, Tarier des prés, Bruant zizi.

Nous pouvons au terme de cette première année comparer les résultats obtenus en Picardie (90 points) avec les résultats nationaux (1908 points recensés) (JIGUET, 2001 et comm. pers.).

Milieus échantillonnés (en % des points) :

Picardie : Forêts, 18 % - 16% en France ; Milieux agricoles cultivés, 56 % - 55 % en France ; Milieux aquatiques, 8% - 2% en France ; Milieux urbains, 16% - 15 % en France ; Pelouses et milieux buissonnants : 2% - 11% en France .

La pertinence de la méthode utilisée des tirages au sort des carrés a été testée au niveau national en comparant les milieux présents en France (d'après les renseignements obtenus par le système Corine LandCover qui cartographie le sol français en fonction des milieux présents) et les milieux échantillonnés par le réseau STOC-EPS. Il a été ainsi montré que cet échantillonnage était très représentatif ; on peut penser qu'il en est de même dans notre région et que la corrélation sera encore plus forte en augmentant le nombre de points.

Espèces contactées :

Comparons la fréquence des espèces contactées en Picardie avec les résultats nationaux :

Les dix espèces les plus **fréquentes** (rang régional/ rang national) :

- 1/1 Merle noir, 2/2 Pinson des arbres, 3/4 Fauvette à tête noire, 4 Alouette des champs, 5/6 Troglodyte mignon, 6/3 Corneille noire, 7/9 Etourneau sansonnet, 8/5 Pigeon ramier, 9/7 Pouillot véloce, 10 Grive musicienne.

- 8 espèces se trouvent dans les deux listes et souvent avec des rangs très semblables, l'Alouette des champs et la Grive musicienne disparaissant de la liste nationale, remplacées par la Mésange charbonnière (8 - 12 chez nous) et le Rouge gorge (10 - 23 chez nous). Les résultats obtenus en Picardie semblent bien cohérents, et la présence de l'Alouette des champs à la quatrième place montre, ainsi que les résultats nationaux l'attestent, l'importance du quart Nord ouest de la France pour cette espèce en voie de forte diminution en Europe ; cette place prépondérante est confirmée par la comparaison suivante.

Comparons le **nombre** d'oiseaux contactés (rang régional/ rang national) :

1 Alouette des champs, 2/1 Etourneau sansonnet, 3/2 Corneille noire, 4/5 Moineau domestique, 5/3 Merle noir, 6/4 Pinson des arbres, 7/9 Troglodyte mignon, 8/8 Fauvette à tête noire, 9/6 Pigeon ramier, 10/7 Hirondelle de cheminée. L'Alouette des champs, espèce à la population la plus nombreuse chez nous d'après cette enquête n'apparaît pas dans les dix premières en France, remplacée par le Martinet noir dans l'échantillon national (sixième). (Corbeau freux exclus, son comportement grégaire en colonie à ce moment de

l'année le rendant difficile à échantillonner par la méthode utilisée ici).

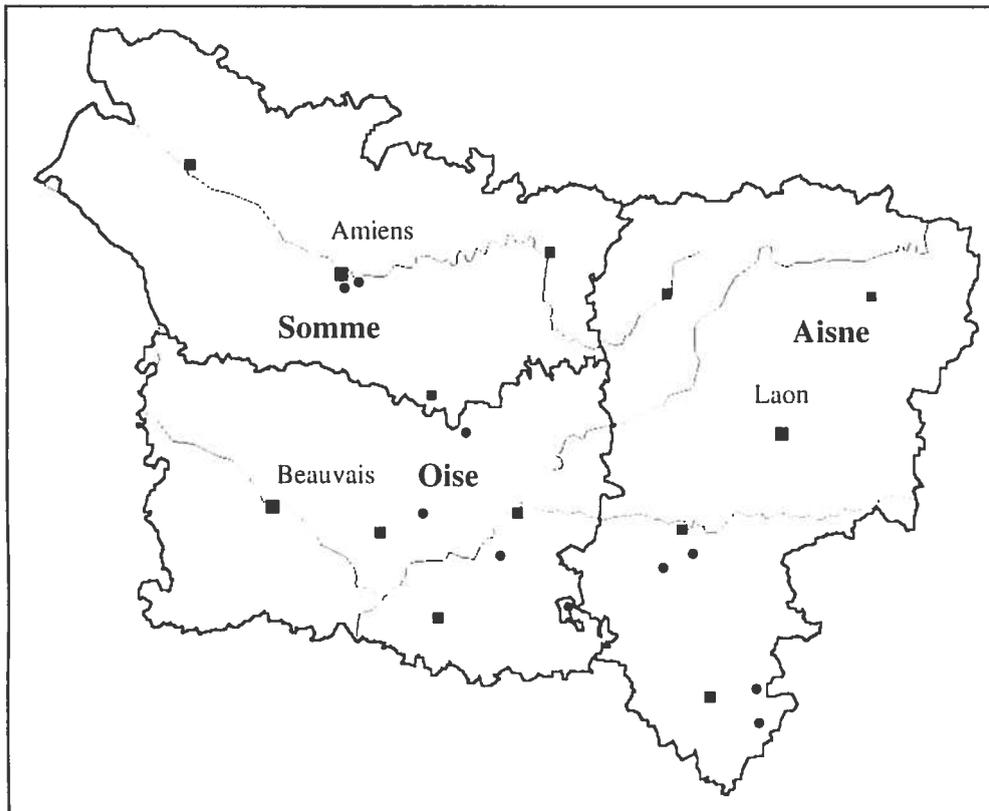
région, comme au niveau national, de nouveaux observateurs se font connaître et la couverture s'améliore.

Conclusion :

Ce premier bilan, point zéro de l'opération, a comme intérêt de préparer les bilans suivants où l'on s'efforcera de suivre l'évolution des populations année après année dans le souci d'avoir un instrument permettant la mise en place d'éventuelles mesures de protection. Dans notre

BIBLIOGRAPHIE

- COMMECY X. (1998) : Résultats d'un S.T.O.C. en Picardie. L'Avocette - 22 - (1-2). p. 20-23.
JIGUET F. (2001) : Programme STOC-EPS. Bilan de la relance du réseau national en 2001. Ornithos 8 - 6 p. 201-207.



Carte de localisation des points suivis.

Xavier COMMECY
4, place Godailler Decaix
80800 Gentelles
mèl : xavier.commecy@wanadoo.fr

UNE COLONIE DE PARTURITION D'AU MOINS 280 MURINS A OREILLES ECHANCRÉE (*Myotis emarginatus*) DANS LE SUD-AMIENOIS (SOMME).

Par Rémi FRANÇOIS et Jean-Claude ROBERT.

Une importante colonie de Murins à oreilles échanrées (*Myotis emarginatus* - Geoffroy, 1806) a été dénombrée fin juillet 2001 à Famechon dans la Vallée des Evoissons, au sud d'Amiens.

Il s'agit d'une redécouverte car l'un de nous (J.-C. R.) l'avait déjà observée en 1987. Il n'y avait à l'époque qu'une trentaine d'individus (femelles sans jeunes), d'après la photographie prise en été, mais à une date plus précoce. 14 ans après, la colonie est fidèle au site.

Les photographies prises le 28 juillet 2001 nous ont permis de décompter, un par un, au moins 280 femelles et jeunes. Il s'agit d'un minimum car la très forte densité des individus collés les uns sur les autres ne facilite pas le dénombrement exact, même en agrandissant le cliché scanné sur un grand écran d'ordinateur.

Il s'agit de la plus importante colonie de reproduction de *Myotis emarginatus* sur les deux actuellement connues de Picardie et l'une des plus importantes du Nord-Ouest de la France. Cette (re)découverte est d'autant plus intéressante que ce Vespertilionidé est considéré comme menacé en Europe et vulnérable au niveau mondial par l'Union Internationale de Conservation de la Nature.

En France, si l'espèce est présente sur presque tout le territoire, elle y est considérée comme vulnérable dans le Livre rouge de la faune menacée de France (MAURIN dir., 1994). En Picardie, elle est surtout représentée sur le plateau picard de l'Oise et de la Somme et dans le Noyonnais, ainsi que, plus ponctuellement, dans le Soissonnais et le Laonnois. Elle est très rare dans la moitié Sud de la région, et n'est pas connue du Nord de l'Aisne.

Le site

La colonie occupe un grenier d'une maison inhabitée qui était l'ancienne habitation de l'instituteur du village. Cette maison est une construction picarde typique de la Somme, en torchis à pans de bois sans étage. Le grenier présente de belles fermes (charpentes) en bois et une couverture en ardoises. Ce dernier point est important pour les bonnes conditions thermiques lors de la mise bas et de l'élevage des jeunes.

Le bâtiment n'est plus habité depuis quelques années. Les observations de l'un de nous (J.-C. R.), à l'époque de la première découverte en 1987, montraient que la présence de locataires au rez-de-chaussée ne semblait pas déranger la colonie. La colonie est regroupée sur une surface d'environ 2 m², entre deux solives. La densité atteint ainsi environ 100 individus au mètre carré (cf. cliché en

fin d'article). Dessous, un tas de guano d'une cinquantaine de centimètres de haut sur environ 2 m² traduit l'ancienneté de la présence de la colonie, ainsi que sa fidélité au site d'accroche.

L'environnement du site

Le bâtiment se trouve en lisière Est du village. D'un côté se développe donc la petite agglomération rurale avec fermes, jardins, vergers... De l'autre s'étendent des pâtures mésophiles le long des Evoissons, des peupleraies pâturées, des anciennes gravières utilisées comme étangs de pêche, des bois de pente et des cultures intensives.

Les gravières et la rivière Les Evoissons sont longées de petits boisements alluviaux, composés de formations mixtes de Saules cendrés, de Saules blancs, d'Aulnes... Il est à noter que toutes les colonies repérées en Picardie, Haute-Normandie et Nord - Pas-de-Calais sont situées en fond de vallée, près de rivières et de zones humides. La présence de milieux humides doit probablement jouer un rôle non négligeable pour le régime alimentaire de l'espèce. Les flancs Nord de la vallée sont essentiellement forestiers. Les formations dominantes sont des chênaies-charmaies-frênaies et des hêtraies, le plus souvent traitées en futaies irrégulières, parfois en taillis-sous futaie. Les sous-bois sont le plus souvent denses (taillis de noisetiers notamment). Quelques plantations de Pins sylvestres et des zones de broussailles ou de pelouses (larris) ponctuent les flancs raides de quelques vallées crayeuses.

Cette occupation du sol est représentative de l'ensemble de la vallée des Evoissons et de ses affluents, que l'espèce est susceptible d'utiliser. En effet, des suivis par radio pistage ont montré que ce *Myotis* utilise des terrains de chasse dans un rayon atteignant 15-20 km autour du gîte de mise bas, par exemple en région Centre (HUET, comm. pers.).

Ces mosaïques de milieux boisés mixtes sur les versants de la vallée, de peupleraies, de pâtures, d'étangs et de boisements alluviaux constituent des terrains de chasse tout à fait favorables aux Murins à oreilles échanrées. Notamment, un continuum de milieux boisés, prairiaux et humides subsiste tout au long de la vallée et dans les vallées adjacentes (vallée de la Poix, vallée de la Celle, certaines vallées sèches associées) sur plusieurs dizaines de kilomètres carrés, permettant aux individus de la colonie de chasser sur de vastes territoires diversifiés. Les vastes massifs de feuillus de Frémontiers-Wailly et les bois périphériques (plus d'un millier d'hectares au total),

qui constituent des terrains de chasse également très favorables, sont tout proches de la colonie (moins d'un kilomètre). En plus des milieux ouverts, l'espèce chasse en effet beaucoup dans les forêts et bois de feuillus (KRULL et al, 1991), notamment les formations au sous-bois clairs dans lesquels elle peut évoluer.

Commentaires

Cette colonie apparaît comme la plus importante connue de Picardie, de Haute Normandie, du Nord-Pas-de-Calais, d'Île-de-France. Cependant, les colonies de cette espèce sont encore assez méconnues dans le Nord-Ouest de la France. Il faut donc relativiser l'importance de cette colonie : des découvertes de ce genre restent à faire.

Dans le Pas-de-Calais, une seule colonie est connue, avec environ 230 femelles et jeunes répartie en deux bâtiments près d'Ardres (COHEZ, 2001). En Île-de-France, aucune colonie n'est connue pour l'heure (CHAPOULIE, comm. pers.). En Haute-Normandie, deux colonies de parturition sont localisées (Groupe Mammalogique Normand, 2000), dont une colonie mixte avec le Grand Rhinolophe dans une crypte d'abbaye entre Rouen et Le Havre (Vallée de Seine - Seine Maritime), avec environ 150 femelles et juvéniles, (POTTIER T., 1994 et POTTIER et DESMAREST, 1992) et une autre d'une soixantaine de femelles et juvéniles dans le Pays de Caux, entre Fécamp et Dieppe (S. LUTZ, comm. pers.).

En Picardie, seules 2 colonies sont actuellement recensées, uniquement dans la Somme. L'autre, d'une trentaine de femelles et juvéniles, se situe à Outrebois en vallée de l'Authie (Ouest de Doullens), non loin du Pas-de-Calais. Elle a été découverte par Arnaud LEULIER (LEULIER, 1998) lors d'un stage effectué pour le Groupe Chiroptères Picardie.

La bibliographie ancienne pour la Somme (BAILLON, 1833 ; MARCOTTE, 1860) et les publications récentes régionales ou départementales (notamment DUBIE et al., 1997 ; ETIENNE, 1988 et 1991 ; FRANÇOIS et HUET, 2000 ; HERCENT coord., 1997 ; FRANÇOIS, 1996 ; CPIE des Pays de l'Oise, 1998) ne mentionnaient aucune colonie de reproduction dans la Somme ou l'Oise. Les publications naturalistes concernant la vallée des Evoissons et les environs (ROBERT, 1990 ; MELANT, 1996 ; FRANÇOIS, 2000) ne citent pas non plus la présence de l'espèce en période de reproduction. La première mention connue et publiée d'une colonie en Picardie est donc celle de LEULIER.

Sites d'hibernation potentiels

Le Murin à oreilles échancrées passe l'hiver (d'octobre à mai) dans des sites souterrains (carrières souterraines, forts, caves, souterrains-refuges...). A cette époque, les femelles, juvéniles et mâles hivernent ensemble.

Il reste encore à préciser où peuvent hiberner tous ces individus reproducteurs, dans un secteur pourtant bien prospecté par les chiroptérologues en hiver depuis plusieurs années...

D'après ARTHUR (2001) l'espèce utilise des sites d'hibernation dans un rayon atteignant 40 km autour de la colonie de reproduction.

Ainsi le total cumulé sur plusieurs années des effectifs maximaux connus en hiver par le Groupe Chiroptères de Picardie, dans une aire de 40 km autour de Famechon, est de l'ordre de 250-300 individus avec :

- le site lointain (environ 40 km) de Saint-Martin-le-Nœud près de Beauvais (R. F., obs. pers. ; HUET, 1997 b et 2000) qui en accueille bon an mal an 70 à 80 (par exemple 77 le 9.2.2002, obs. Groupe chiroptères de Picardie Nature),

- celui d'Amiens (74 individus mi février 2002 : R. HUET, comm. pers.),

- le site protégé de Marseille-en-Beauvaisis (une trentaine d'individus : HUET et coll., 2000 ; obs. pers. R.F.),

- les sites des environs de Breteuil (une trentaine d'individus : HUET et coll., 2000 ; obs. pers. R.F.) ,

- les quelques sites de la vallée des Evoissons (40 à 50 individus ; obs. pers. R.F. et J.C.R. et Groupe chiro. de Pic. Nat.),

- les quelques sites des environs d'Amiens (30-40 individus : HUET, 1997 a ; obs. pers. R.F.).

Cependant, si l'on ajoute les mâles adultes aux 280 individus de la colonie de parturition (sachant que n'y sont présents que les femelles adultes et les juvéniles des deux sexes, avec un seul jeune par femelle - mais toutes les femelles n'ont pas forcément de jeunes - et que les mâles adultes sont solitaires en période de reproduction) comptés le 27 juillet 2001, on obtient, approximativement, plus de 350-400 individus dans ce secteur. En effet, les mâles disposent d'un harem et s'accouplent avec plusieurs femelles. On peut estimer, très grossièrement, le nombre de mâles adultes à 70-120. Il convient de reconnaître la difficulté de calculer avec précision la population totale de mâles qui gravitent autour d'une colonie de parturition.

Comme les totaux cumulés des sites d'hibernation connus n'atteignent que 250-300 individus, il reste des sites d'hibernation de l'espèce à découvrir. De plus, il est fort probable qu'une autre colonie de parturition existe dans le Beauvaisis, qui « alimenterait » les sites d'hibernation proches de Beauvais. Il faudrait alors enlever les effectifs hivernants de Saint-Martin-le-Nœud à notre calcul. De nombreuses incertitudes subsistent donc.

Une grande carrière souterraine à Moyencourt-les-Poix constituait peut-être un site d'hibernation important. Cette commune, située au Nord de Poix de Picardie à 4 km de Famechon, était connue des spéléologues pour abriter de nombreuses chauves-souris en hiver (J. MULOT, comm. pers.). Elle a malheureusement été rebouchée en 1994 ou 1995 pour des raisons de sécurité, peu avant que nous n'ayons l'information sur sa localisation.

Une visite hivernale en 1995 a cependant permis à l'un de nous (R. F.) de découvrir le cadavre récent d'un adulte gelé de *M. emarginatus* à l'entrée de la galerie principale, rebouchée. Cet individu avait certainement voulu regagner son gîte d'hivernation habituel, et s'était installé à l'entrée, à un mètre seulement sous terre. Le froid l'aura probablement surpris. Cet indice nous amène ainsi à penser que le site devait être fréquenté, probablement par les individus de la colonie de Famechon.

D'autres sites souterrains accueillant l'espèce restent donc à découvrir dans les environs de la vallée des Evoissons, essentiellement entre Breteuil (60) et Amiens (80), mais peut-être aussi jusqu'à Beauvais, Abbeville ou au-delà d'Aumale (76).

Avenir de la colonie

La colonie de parturition de Famechon n'apparaît pas directement menacée, la municipalité étant d'accord, grâce à l'un de nous (J.-C. R.), pour la préserver (bâtiment communal). Les élus locaux sont sensibilisés au maintien de la biodiversité en général sur leur commune, entre autre de ce site.

Nous veillons à ce que les projets de restauration du bâtiment et de la toiture puissent être effectués à une période et selon des modalités techniques non dommageables pour la colonie. Une protection durable est actuellement envisagée via un partenariat entre le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie et la municipalité.

Pour la période d'hivernage, certains sites souterrains accueillant potentiellement des individus de la colonie de Famechon sont d'ores et déjà protégés par une grille blindée, installée à l'entrée par le Conservatoire des Sites. C'est le cas à Grattepanche, La Chaussée-Tirancourt (80), à Marseille-en-Beauvaisis (60) et, nettement plus loin, à Saint-Martin-le-Nœud (60), ainsi qu'à Inval-Boiron et Le Quesne en vallée du Liger dans le Vimeu (80). D'autres sont en cours de négociation par le Conservatoire des sites naturels de Picardie, notamment vers Amiens et le Sud-Amiénois. Tous ces sites accueillent des Murins à oreilles échanquées.

A Saint-Aubin-Montenoy et Chirmont (80), des grilles ont été posées directement par les propriétaires privés, plus dans un souci de responsabilité civile que de la protection des chiroptères. De même, à Poix-de-Picardie, la commune a clôturé en 2000 un petit site souterrain pour en interdire l'accès (FRANÇOIS, 2000). Ce site est devenu nettement plus favorable au Murin à oreilles échanquées : nous y avons ainsi recensé un premier individu en janvier 2002. Toutes ces initiatives procèdent à préserver la quiétude des sites d'hivernation potentiels des individus de cette colonie.

Conclusion

La colonie de reproduction de Murin à oreilles échanquées à Famechon, avec au moins 280 femelles et jeunes fin juillet 2001, est la plus importante actuellement connue de Picardie et l'une des plus importantes du Nord-Ouest de la France. Elle ne semble pas directement menacée à court terme, mais nécessite un suivi attentif et mérite une protection durable.

La protection des gîtes d'hivernation et des terrains de chasse est également à envisager afin d'assurer la pérennité de la colonie. Une (petite) partie des terrains de chasse potentiels pourra peut-être bénéficier d'une gestion adéquate dans le cadre de la mise en place du réseau Natura 2000 sur quelques boisements et coteaux proches de la colonie, dans la Vallée des Evoissons. Par ailleurs, la recherche de nouveaux gîtes souterrains d'hivernation pour cette espèce va être poursuivie dans le Sud de la Somme et le Nord de l'Oise. Enfin, des études plus fines de son évolution et de son activité vont également être entreprises progressivement à partir de 2002, afin d'améliorer les connaissances écologiques de cette espèce qui reste menacée dans les régions de grandes cultures du Nord-Ouest de l'Europe.

Remerciements

Merci à Régis HUET et à Xavier COMMECY pour leur relecture avisée, ainsi qu'à Sébastien LUTZ et Emmanuel CHAPOULIE pour leurs précisions sur les colonies de Haute-Normandie et d'Île-de-France, à Madame le Maire de Famechon pour ses autorisations d'accès au site et son attention.

BIBLIOGRAPHIE

- ARTHUR L., 2001 – Les Chiroptères de la directive Habitats : le Murin à oreilles échanquées - *Myotis emarginatus* (Geoffroy, 1806). *Le Rhinolophe*, n° spécial.
- BAILLON L. A. F. , 1833 - Catalogue des Mammifères, Oiseaux, Reptiles, poissons et Mollusques testacés marins observés dans l'arrondissement d'Abbeville. *Mém. Soc. Emul. Abbeville* 1 : 49-80.
- COHEZ V., 2000 - Murin à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*). in FOURNIER A. (coord.), 2000 – Les mammifères de la région Nord - Pas-de Calais. Distribution et écologie des espèces sauvages et introduites. Période 1979-1999. *Le Héron*, 33 n° spécial, p. 129.
- COHEZ V., (2001) – Habitats vitaux de 3 espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire en région transmanche. 6 p. CMNF et CSN - NPdC.
- DUBIE S. (coord.), DURIEUX B., FRANÇOIS R., SPINELLI F., 1997 - Inventaire des chiroptères de Picardie. Statut et cartographie des espèces : pré-atlas. C.M.N.F., Groupe Chiroptère Picardie. 56 p.
- ETIENNE P., 1988 - Actualités chéiroptérologiques dans la Somme. Années 1981 à 1988. *Picardie Écologie* 2 (1) : 19-28.
- ETIENNE P. et CLIPPET C, 1991 - *Actualités chéiroptérologiques dans la Somme et le Pas-de-*

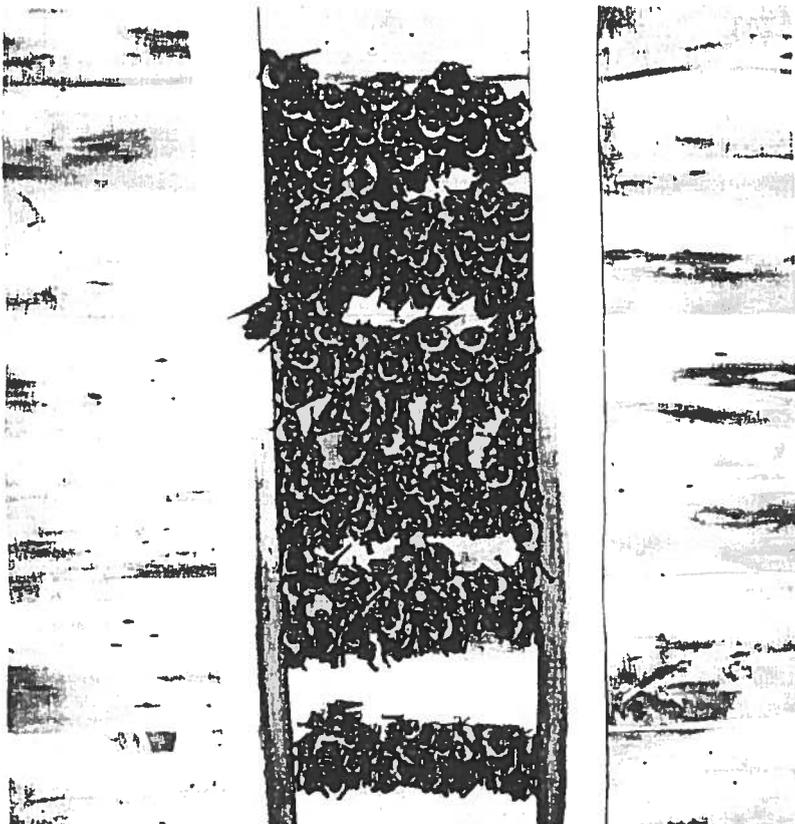
Calais de 1988 à 1991. *Picardie Écologie* 6 (2) : 97-100.

- FRANÇOIS R., 1996 - Bilan des prospections chiroptérologiques de 1995 en Picardie. Groupe Chiroptères Picardie. Doc. multicop. 10 p.
- FRANÇOIS R., 2000 - Les chauves-souris du pays de Poix. *Le Pays de Poix*, Rev. As.° Racines.
- FRANÇOIS R., HUET R., 2000 - Groupe chiroptères de Picardie-Nature : bilan des activités et des connaissances régionales en avril 2000. *Rev. Picardie Nature*. pp 11-13.
- GROUPE MAMMALOGIQUE NORMAND, 2000 - Liste Rouge des mammifères menacés de Haute-Normandie. Conservatoire des Sites Naturels de Haute-Normandie. Doc. multicop. 25 p
- HERCENT J.-L. (coord.) et DUBIE S., 1997 - Les chauves-souris de Picardie. Connaissance et protection. Brochure. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. 32 p.
- HUET, R. et coll., 1997 a - Le Fort de Grattepanche (Somme) : plan de gestion 1998-2002. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. 26 p + annexes.
- HUET, R. et coll., 1997 b - La cavité du Larris Millet à Saint Martin-le-Noeud (Oise) : plan de gestion 1998-2002. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. 33 p + annexes.
- HUET, R. et coll., 2000 - Le Petit Blamont à Marseille-en-B Beauvaisis (Oise) : plan de gestion

2001-2005. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie.

- KRULL, D., SCHUMM, A., METZENER, W. & NEUWEILER, G. 1991 - Foraging areas and foraging behavior in the notch-eared bat, *Myotis emarginatus*. *Behav. Ecol. Sociobiol*, 28 : 247-253.
- LEULIER A., 1998 - Contribution à l'étude des chauves-souris de Picardie. Mém de stage BTS Protection de la Nature Coord. Mam. Nord France.
- MARCOTTE F., 1860 - Les animaux vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville. *Mém. Soc. Imp. Emul. Abbeville* 9 : 217-470.
- MAURIN dir., 1994. - Le livre rouge. Inventaire de la faune menacée de France. MNHN, Nathan.
- MELANT M., 1996 - Contribution à la connaissance des chauves-souris de la Somme : le Vimeu. Mémoire de Stage BTS Protection de la Nature d'Airion (Oise) Coord. Mamm. Nord France.
- POTTIER T. DESMAREST T., 1992 - Grands Rhinophes et Vespertillons à oreilles échancrées en Seine Maritime : une colonie mixte de reproduction en milieu souterrain. *Le Petit Lérot*. GMN, N° 46 nov. 1992 : 16 - 17.
- ROBERT J.-C., 1990 - Mammifères, in COUTANCEAU et coll. - Faune et flore de la vallée des Evoissons. - *L'Entomologiste Picard*. ADEP. Doc. non pag.
- ROUE S. Y., 1999 - Fiches espèces chiroptères pour la rédaction des documents d'objectifs de la Directive habitats. Doc. multicop. S.F.E.P.M

Rémi FRANÇOIS, 4 place du Maréchal Leclerc, 80710 QUEVAUVILLERS. Mel : remi.francois1@free.fr
Jean-Claude ROBERT, 72 rue de la Gare, 80290 FAMECHON.



Photographie de la colonie prise le 28 juillet 2001 par J.-C. ROBERT.

